

Prévention des violences dans le football

regards croisés France – Allemagne



Numéro

28 2015

Textes de travail

Auteurs :

Nicolas Hourcade

Gunter A. Pilz

Silvester Stahl

Traductrices :

Nathalie Heyblom, Kristina Lowis

Relecture :

Claudine Layre, Patrick Stoffel

Maquette couverture : marcasali.com

Graphisme pages intérieures : Patrick Stoffel

ISSN 2270-4639 (Support numérique)

© OFAJ/DFJW, Paris/Berlin 2015

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

Nicolas Hourcade, Gunter A. Pilz, Silvester Stahl

Prévention des violences dans le football

Regards croisés France - Allemagne

Auteurs

Nicolas Hourcade

Professeur agrégé de sciences sociales

Ecole Centrale de Lyon

Membre associé au laboratoire CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques, UMR 8039, CNRS-EHESS)

Il mène depuis une vingtaine d'années des recherches sociologiques sur les supporters de football français et européens. Il s'intéresse particulièrement aux groupes de supporters dits « ultras » et aux modes de gestion des supporters par les autorités sportives et publiques.

Gunter A. Pilz

Professeur émérite, Sociologue, conseiller technique du groupe de compétence « Culture de supporter et Sport travail social appliqué » à l'institut de sciences sportive de l'Université Leibniz à Hanovre

Mandataire de la Fédération du Football allemand (DFB) pour la responsabilité civile; Conseiller de la DFB concernant les questions de supporter et prévention de la violence; Conseiller de la Fédération de Football de Basse-Saxe pour le Fair Play et la responsabilité sociale/civile ; Président du groupe de travail « Activités et projets de la fondation Daniel Nivel de la FIFA » ; Président du réseau „Association Sport et politique contre l'extrême droite- pour le respect et la dignité humaine". Président du groupe de travail « Fair Play et prévention contre la violence » de la DFB ; Président du comité « La garantie/assurance de qualité du projet de supporter concernant le concept national du sport et de la sécurité ».

Ses principaux domaines de recherche et travail se consacrent principalement aux causes et conditions de la violence et de l'extrême droite au sein et autour du sport, la prévention contre la violence et le travail antidiscrimi-

minatoire dans le Sport en particulier le Football et le mouvement sportif dans le travail social appliqué. Dans ces domaines il est aussi spécialiste/expert concernant la politique, les associations, les institutions et les initiatives civiles sociales.

Silvester Stahl

Professeur pour la didactique intégrée professionnelle et de l'enseignement supérieur

Institut supérieur spécialisé dans le Sport et Management de Potsdam

Les domaines principaux de son activité de recherche dans le domaine de la sociologie du sport traitent des sujets de « migration », « violence / prévention contre la violence » et le « sport de jeunesse ». Il a publié plus de 30 publications sur ces sujets et travaille pour différentes fédérations sportives et instituts de recherche. Il est également sollicité en tant que conseiller, référent et expert par des institutions administratives, la politique et la société civile. Le football est au centre de ses domaines de recherche.

Sommaire

Préface

1

Silvester Stahl

1. Football junior et prévention de la violence – un modèle de systématisation par groupes cibles

5

- 1. Introduction 5
- 2. La prévention de la violence dans le football amateur et le football junior 7
 - 2.1 Prévention primaire 8
 - 2.2 Prévention secondaire 10
 - 2.3 Prévention tertiaire 12
- 3. La prévention de la violence chez les jeunes par le football 14
 - 3.1 Prévention primaire 14
 - 3.2 Prévention secondaire 15
 - 3.3 Prévention tertiaire 16
- 4. Conclusion 17
- Bibliographie 20

Nicolas Hourcade

2. Diversité et transformations des violences des supporters : enseignements pour une politique préventive

23

- 1. Les transformations de l'ordre des stades 24
 - 1.1 Un ordre des stades longtemps consensuel en France (1920-1970) 24
 - 1.2 L'essor du supportérisme en France (1970-1980) 25
 - 1.3 Un ordre conflictuel des stades en France (1985-2010) 27
 - 1.4 Depuis 2010 : vers un nouvel ordre des stades français ? 28
 - 1.5 L'Allemagne, un modèle en question 30
 - 1.6 Les objectifs de la lutte contre le hooliganisme 32

| | |
|---|----|
| 2. Hooliganisme, ultras et hooligans | 33 |
| 2.1 Historique des termes hooligan et hooliganisme | 33 |
| 2.2 Du « hooliganisme » à la diversité des incidents | 34 |
| 2.3 Ultras et hooligans | 36 |
| 2.4 Les diverses formes de violences préméditées | 38 |
| 2.5 Clarifier l'usage des termes ultras et hooligans | 39 |
| 2.6 Faut-il parler d'hooltras ? | 40 |
| 2.7 Distinguer les phénomènes pour mieux les traiter | 42 |
| 3. L'intérêt de la prévention sociale dans la politique de lutte contre le hooliganisme | 43 |
| 3.1 Une politique française de « tolérance zéro » | 43 |
| 3.2 Les effets pervers de cette politique répressive | 45 |
| 3.3 Des réticences envers la prévention sociale | 46 |
| 3.4 L'intérêt des expériences préventives allemandes | 47 |
| 4. Conclusion : Pour une approche globale de désescalade | 48 |
| Bibliographie | 48 |

Gunter A. Pilz

| | |
|--|----|
| 3. Dernières évolutions dans le milieu ultra et le milieu des supporters – conséquences pour l'action préventive et l'action de la police | 51 |
| 1. Créer et réduire des espaces | 53 |
| 2. Plaidoyer pour le dialogue et la communication – préférer la communication à la confrontation | 55 |
| 3. Police et travail social – une relation pas toujours sereine | 56 |
| 4. Dialogue critique « coopération » – l'exemple de Hanovre | 57 |
| 5. Préférer la communication à la confrontation | 59 |
| 6. Les ateliers d'avenir – un moyen de venir à bout des préjugés entre supporters et police | 63 |
| 7. Mesures pour la déconstruction des préjugés, et pour la création de plus de transparence et de communication | 65 |
| 7.1 Gestion de conflits par la police lors des matches de Bundesliga | 65 |
| 7.2 Facebook – une nouvelle chance de communication et d'information directes pour les supporters | 70 |
| 8. Perspectives – La clé des mesures préventives c'est le dialogue, ou : la communication est un garant de la sécurité | 71 |
| Bibliographie | 75 |

Préface

Les échanges de jeunes dans le football entre la France et l'Allemagne sont une tradition à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Les grandes manifestations sportives ont souvent été l'occasion de mettre en place des programmes communs comme par exemple l'intervention de volontaires pendant la Coupe du Monde de 1998 et l'Euro 2000 ainsi que des programmes d'échange pendant la Coupe du Monde de 2006 et la Coupe du Monde féminine en 2011.

L'OFAJ, avec le groupe de recherche « Prévention des violences dans le football » s'est emparé d'un sujet qui fait l'actualité dans les deux pays et dont l'importance est redoublée avec la tenue de l'Euro 2016 en France. Tout le monde se souvient de Daniel Nivel, le policier qui fut gravement blessé par des supporters allemands pendant la Coupe du monde de 1998. De tels incidents doivent être évités à tout prix.

Les discussions actuelles autour de la violence et sa prévention dans le sport amateur et professionnel dans les deux pays montrent que ce thème a son importance dans le débat de société concernant la jeunesse. Une vue d'ensemble des savoirs actuels et des mesures sociales et pédagogiques existantes mises en place par les pouvoirs publics, les clubs et les fédérations est nécessaire à la mise en place de réactions appropriées.

Depuis des années, la France et l'Allemagne sont confrontées à la violence dans le sport. Il s'agit principalement de hooliganisme dans les stades, de vandalisme ou d'affrontements entre supporters rivaux ou entre des supporters et la police. En complément des mesures de répression, des stratégies d'action sociale et pédagogique sont mises en place pour prévenir la violence dans les stades en sensibilisant les jeunes supporters. Par ailleurs, la violence dans le sport amateur pose la question du rôle du club sportif et sa capacité à réagir face aux problèmes de société. Dans ce contexte, le sport, et en particulier le football, peut être un moyen efficace de prévention de la violence chez les jeunes, en particulier grâce aux programmes de prévention et d'encadrement des supporters.

Ce sont précisément ces méthodes employées par les deux pays qui sont analysées par les chercheurs en sciences sociales français et allemands dans la présente publication.

Le programme de recherche s'est déroulé entre 2011 et 2014 en six séminaires franco-allemands qui ont eu lieu en France, en Allemagne et en Belgique pendant lesquels chercheurs et acteurs issus de la pratique ont pu échanger. Ensemble, ils ont observé des projets et rencontré des experts afin de collecter expertises et faits concrets. Leurs regards croisés sur ce sujet sont exposés dans la présente publication. Les séminaires ont eu lieu sous la coordination de Manuel Comeron, psychologue et spécialiste de l'encadrement des supporters.

Cette publication contient les articles de trois des chercheurs ayant participé à ce projet. Partant de points de vue différents et suite à une analyse intensive, ils ont étudié le sujet dans une perspective franco-allemande.

L'article de Silvester Stahl, professeur en sciences sociales à la *Fachhochschule für Sport und Management* à Potsdam, examine la double mission du football : c'est un outil pédagogique de prévention de la violence chez les jeunes pour ancrer chez eux des valeurs citoyennes ; d'autre part, les valeurs du fairplay sont utilisées pour tenter de résoudre les conflits au sein même du football. Il s'agit donc d'une prévention de la violence *dans* et *par* le football.

L'auteur différencie dans son analyse du football amateur et de jeunesse les différents publics – entièrement masculins –, les mesures spécifiques ainsi que leurs conséquences sur la société. Il en tire un modèle de systématisation de la prévention en six champs qui peut être utilisé sur le terrain dans le travail de jeunesse et dans le travail des fédérations pour inspirer et aider à la conception de nouvelles mesures. L'auteur met toutefois en garde contre des attentes trop élevées.

L'article du sociologue Nicolas Hourcade analyse l'apparition de la violence des fans dans le football professionnel français. Après une mise en contexte historique, qui remet aussi en question le rôle des préjugés produits par la société, il esquisse les racines internationales et les différences entre les mouvements des Hooligans et des Ultras. Il demande quelle est la façon la plus efficace de traiter le phénomène du hooliganisme et souligne la complémentarité de l'approche répressive des politiques françaises et de l'approche préventive menée en Allemagne. Il présente l'Euro 2016 comme une chance de réorganiser les stades français. Il compare avec l'Allemagne, qui fait figure ici de modèle puisque le Mondial 2006 a été l'occasion d'édifier de nouveaux stades offrant d'excellentes conditions d'accueil et de sécurité, tout en préservant l'ambiance festive et accueillant tous les publics, aussi bien les fans debout que les VIP. Il distingue les hooligans et les ultras en fonction de leur propension à la violence et élargit cette différenciation en prenant en compte les aspects sociologiques

du phénomène de la violence. Pour développer des mesures efficaces, il est nécessaire d'analyser précisément la situation actuelle. C'est pourquoi Hourcade propose la création dans les deux pays d'une mission indépendante d'observation des violences dans le football professionnel. La répression seule ne peut être une solution et risque avant tout de déplacer la violence dans d'autres domaines de l'espace public.

Gunter A. Pilz, professeur émérite en sociologie et conseiller du groupe de consultation « Cultures des fans et travail social dans le sport » (« Fankulturen und Sport bezogene Soziale Arbeit », KoFaS) étudie la question de savoir à quel moment les mesures de prévention sont les plus adaptées et à quel moment il faut recourir aux interventions policières. Le principe de désescalade qu'il décrit implique une réaction différente en fonction du groupe concerné : il différencie les Ultras, les Hooligans et les Hooltras.

Pilz explique comment, dans le jeu prévention / répression, trois types de mesures répondent à la violence : l'autorégulation des fans qui se sentent tenus à un code de l'honneur, la prévention en soutenant les « Fanprojekte », projets préventifs d'encadrement de supporters, et enfin la répression qui doit absolument s'effectuer en toute transparence pour ne pas provoquer de nouvelle escalade de.

Fondamentalement, il s'agit d'améliorer les relations entre les fans, la police et les « Fanprojekte » afin d'établir un dialogue ouvert. A cette fin, il faut surmonter les différences entre les objectifs du travail social et ceux de la police, qui exerce le cas échéant le monopole étatique de la violence. Il faut dépasser les préjugés et atteindre une reconnaissance mutuelle pour pouvoir construire une coopération efficace au-delà des approches légales différentes. Il s'agit d'institutionnaliser le dialogue et la coopération entre la police et les « Fanprojekte ».

Pilz présente en détail le projet d'encadrement des fans de Hanovre comme un exemple réussi. Il analyse les modèles de violence et de contre-violence ainsi que les mesures de lutte contre les préjugés dans le cadre d'« ateliers d'avenir ». Ces derniers montrent que, pour les deux parties, la transparence et la communication sont les conditions nécessaires pour établir une relation constructive. Le modèle de management des conflits mis en place ici rencontre un accueil positif comme le montrent les sondages effectués en ligne. L'approche innovante utilisant les réseaux sociaux pour communiquer directement avec les fans a convaincu et elle est à présent appliquée dans toute l'Allemagne.

Le dialogue est, d'après Pilz, la base d'un football sûr et non-violent. Cela ne peut être atteint qu'en collaborant avec les fans et en leur faisant

assumer des responsabilités. C'est en intégrant au lieu d'exclure, en réduisant les préjugés, en communiquant sur un pied d'égalité, en prenant au sérieux les cultures de fans et leurs revendications et, si nécessaire, en traçant des limites à ne pas franchir que l'on contribue à créer un contexte sûr qui profite à tout le monde, y compris à la société civile.

Avec ce projet de recherche, nous espérons avoir apporté une contribution précieuse à la discussion sur la prévention de la violence dans le football dans une dimension européenne.

Nous remercions le psychologue et spécialiste de l'encadrement des supporters, Manuel Comeron pour la coordination thématique des séminaires ainsi que le chercheur Patrick Mignon de l'INSEP (Laboratoire de sociologie du sport de l'Institut National des Sports et de l'Education Physique) pour sa participation aux séances de travail.

Secteur Recherche et évaluation
Office franco-allemand pour la Jeunesse

Silvester Stahl

1 Football junior et prévention de la violence – un modèle de systématisation par groupes cibles

1. Introduction

Le football constitue aussi bien un champ d'action en soi qu'un moyen de prévention de la violence auprès des enfants, des adolescents et des jeunes¹. D'un côté, il s'agit d'empêcher les conflits violents pendant les matches de football grâce à des mesures ciblées. Et de l'autre, d'utiliser le football comme instrument pédagogique pour lutter contre la violence des jeunes dans d'autres domaines de la vie et de la société. On retrouve ces deux approches, que l'on appellera donc la *prévention de la violence dans le football* et la *prévention de la violence par le football*, dans un grand nombre de campagnes, projets et programmes qui sont adaptés en fonction du groupe cible auquel ils s'adressent. On différencie trois types de prévention : la *prévention primaire* (aussi appelée prévention générale), qui s'adresse en général à tous les jeunes footballeurs, puis la *prévention secondaire*, qui cible des groupes à risque spécifiques, et enfin la *prévention tertiaire* (ou prévention de la récurrence), qui vise à encadrer des jeunes qui sont déjà passés à l'acte. En recoupant ces deux types de différenciations, il se dégage un schéma comprenant *six champs* de prévention de la violence dans le football que nous présentons et illustrons par des exemples dans le présent chapitre. Ce modèle de systématisation a pour but d'offrir une base d'orientation, de discussion et de travail à tous ceux qui sont concernés par cette thématique, qu'ils soient travailleurs sociaux, entraîneurs, membres administratifs de fédération ou chercheurs.

¹ Ce chapitre traite des mesures préventives qui s'adressent principalement ou exclusivement aux enfants, adolescents et jeunes adultes. Par soucis de simplification, nous ne parlerons que de « jeunes ».

Cette contribution s'appuie principalement sur des expériences et des débats d'experts qui ont lieu en Allemagne, mais s'applique tout à fait à la situation en France (et à celle d'autres pays européens). Nous nous concentrons ici sur le football junior et le football amateur en, tandis que nous laissons de côté la violence des fans dans le football professionnel et le sport scolaire (où l'on joue également au football). Comme la violence est très rare dans le football féminin, la prévention de la violence, ainsi que ce chapitre, se concentrent sur le football masculin.

En outre, nous traitons ici principalement des mesures qui sont utilisées de manière ciblée et explicite pour lutter contre la violence. Mais nous évoquerons en même temps d'autres phénomènes freinant la violence, sans que ce soit leur objectif premier, et qui viennent s'ajouter au bénéfice d'autres efforts antiviolence.

La différenciation faite entre les effets du sport à l'intérieur de son propre cadre, et les effets du sport qui se répercutent sur les autres domaines sociaux, ne se limite pas à la seule thématique de la violence et de la prévention de la violence, mais on la retrouve également dans la littérature spécialisée dans le cadre d'autres problématiques, par exemple entre la *socialisation dans le sport* et la *socialisation par le sport* (voir Baur/Burmann 2008) ou aussi entre *l'intégration dans le sport* et *l'intégration par le sport* (voir Braun/Nobis 2001). La question récurrente est de savoir si les effets psychologiques et sociaux du sport sur l'individu restent limités au sport lui-même ou s'ils se répercutent dans d'autres domaines de la vie (et si cela est le cas, dans quelle mesure)².

Nous allons mettre en relation ce questionnement sur les différentes répercussions sociales que peut avoir le sport avec la différenciation entre préventions primaire, secondaire et tertiaire selon les groupes cibles qui est aussi utilisée dans d'autres domaines, par exemple la prévention en matière de santé, de racisme et d'addiction (voir par exemple Caplan 1964 ; Daiminger 2015 ; Schubarth 2014 ; Uhl 2005). À notre connaissance, ces deux thématiques n'ont jamais été recoupées pour constituer un modèle intégré, alors qu'elles sont complémentaires, comme nous allons le montrer.

Ce chapitre se structure de la manière suivante: *l'introduction* (1) est suivie des deux *parties principales* sur la prévention de la violence chez les jeunes *dans* (2) et *par* (3) le football, toutes deux organisées en *sous-parties* analogues présentant la prévention primaire (2.1/3.1), la

² Pilz a présenté un schéma détaillé de différenciation. Il différencie entre la violence, ou bien la prévention de la violence dans, à travers et autour du sport (voir Pilz 1995). Cette approche n'est pas prise en compte ici.

prévention secondaire (2.2/3.2) et la prévention tertiaire (2.3/3.3). Pour finir, la *conclusion* (4) présentera et analysera sous un angle critique les différentes options d'action pour les organismes devant mettre en place les mesures de prévention dans le milieu du football.

2. La prévention de la violence dans le football amateur et le football junior

Le football, par sa nature agonale et par sa grande popularité, favorise plus les débordements de violence que d'autres sports. Le football, axé sur la compétition et exigeant l'utilisation de la force physique, représente un espace spécifique dans lequel il est socialement accepté que certains comportements passent pour normaux, stratégiques et légitimes alors que dans d'autres situations, ces mêmes comportements ne seraient pas acceptés et seraient sanctionnés pour leur violence, comme par exemple dans des situations de « duels réglementaires » où les joueurs se bousculent, se poussent et se taclent, ou encore dans des cas de « faute réglementaire » sur l'adversaire. La limite qui sépare la violence maîtrisée par les règles du jeu et par le principe de fair-play, d'une violence débridée et antisportive³ peut être rapidement transgressée au football, puisque le cadre y est propice : dans ce sport sur pelouse, les équipes comptent un grand nombre de joueurs et le risque de blessure y est élevé ; sans oublier que bien souvent, aucun consensus n'est établi entre les participants pour définir la mesure légitime de force physique déployée dans une situation concrète de duel, et à quel moment on dépasse la limite de la violence antisportive, c'est-à-dire non légitime. Ici, une délimitation précise est pratiquement impossible car même un règlement, si détaillé soit-il, ne pourrait édicter complètement des critères objectifs visant à limiter la violence lors d'une compétition footballistique. Il en résulte donc une zone floue quant à l'usage de la force physique et son intensité car chacun a sa propre interprétation lorsqu'il s'agit de dire si une action était sportive ou antisportive. Les différences de jugements d'une situation de jeu concrète constituent même la cause la plus fréquente d'incidents violents dans le football junior.

Le potentiel de violence spécifique au football repose sur ces dynamiques inhérentes au jeu, mais aussi sur le fait que le football (en Allemagne et en France, mais aussi dans la plupart des autres pays du monde)

³ Ce chapitre est exclusivement dédié à la violence physique. Dans ce chapitre, la dite « violence verbale » ne fait pas partie de notre concept de violence.

est de loin le sport préféré par le plus grand nombre et qu'il attire des personnes issues de tous les groupes de population, ce qui explique que les contradictions et les conflits sociaux présents sur le plan psychosocial, économique et interethnique, voire local, se répercutent davantage sur le football que sur d'autres sports. Cette réceptivité du football à se charger des tensions sociales est renforcée par le fait qu'il comporte des composantes politiques, culturelles et émotionnelles, et qu'il jouit d'une valeur sociale bien plus importante que tous les autres sports. S'ajoute à cela une culture sportive liée à des idéaux traditionnels de masculinité comme la force mentale, le pouvoir de s'imposer et la résistance à la douleur, qui influence encore majoritairement le football (pas seulement en Allemagne et en France) et qui favorise les tendances à la violence.

En additionnant tous ces facteurs, on comprend mieux pourquoi les actes de violences sont plus nombreux dans le football que dans d'autres sports. Les fédérations de football (et les autres institutions qui organisent les compétitions de football) n'ont donc pas d'autre choix que de prévenir la violence par des mesures ciblées. Au cours des dernières années, la place accordée à cette tâche n'a cessé de croître. Depuis, les fédérations de football sont devenues des précurseurs en matière de prévention de la violence dans le sport et servent d'exemple à d'autres fédérations sportives.

2.1 Prévention primaire

La prévention primaire repose sur des mesures de prévention générales qui sont mises en œuvre avant même qu'un problème ne survienne. Sur le plan conceptuel, elle n'est pas consacrée à un groupe cible précis qui aurait été identifié comme groupe à risque. Dans le domaine de la prévention de la violence dans le football chez les jeunes, la prévention primaire englobe des mesures de différents niveaux :

Le concept clé sur lequel repose la prévention dans le football junior est le fair-play. Le respect de cette maxime d'action suprême est exigé par les clubs, les fédérations et les autres organisations impliquées, quelle que soit la situation footballistique. Le fair-play est donc de ce fait placé au-dessus du principe de performance, pourtant central dans les valeurs prônées par le monde du football.

Dans la rhétorique du fair-play, la violence est contraire aux idéaux du sport, et n'est pas seulement considérée comme un manquement aux règles générales de comportement. Le but est aussi que les jeunes

qui construisent avec grande fierté leur identité sur celle du footballeur, adoptent une attitude générale guidée par le respect et l'honneur, et rejettent strictement toute violence.

Cette mesure passe tout d'abord par l'engagement démonstratif des fédérations, clubs et de personnalités en faveur du principe de fair-play face au grand public ou dans le milieu des fédérations, que ce soit par le biais de brochures, de contenus sur Internet, d'autres publications, ou dans le cadre de campagnes de grande envergure en faveur du fair-play, qui sont souvent accompagnées de remises de distinctions honorifiques et de récompenses. Cette mesure passe également par une éducation au fair-play, c'est-à-dire un encadrement pédagogique des jeunes joueurs de football largement axé sur l'idéal du fair-play et assuré par l'entraîneur, les parents impliqués et les autres personnes encadrant les jeunes. Le « football axé sur les valeurs » (Pilz 2013, 50), que l'on devrait ainsi atteindre, implique également une nette prise de position contre les attentes exagérées dans le domaine des performances. Les fédérations de haut niveau encouragent de manière ciblée la transmission de ces valeurs dans de nombreux centres de formation du football professionnel.

Les mesures de prévention primaire ne sont pas destinées à des groupes à risque ayant une forte tendance à la violence mais ont une vocation généraliste. Cependant, elles peuvent aussi être adaptées à certains groupes, en étant proposées spécialement aux joueurs, entraîneurs, parents, fonctionnaires de clubs ou spectateurs (mais dans ce cas, elles sont proposées à *tous* les joueurs etc.). Parfois, elles servent non seulement à empêcher la violence, mais aussi à venir contrecarrer d'autres phénomènes négatifs pouvant apparaître dans le football amateur et junior, comme le racisme, les idées d'extrême droite, le sexisme et l'homophobie.

Au-delà des activités de prévention au sens étroit du terme, relèvent aussi de la prévention primaire toutes les mesures prises par les instances footballistiques visant à modifier leurs structures et leurs procédures pour parvenir à une organisation des matchs non-conflictuelle, juste, légitimée démocratiquement et satisfaisant toutes les personnes impliquées. Cela concerne par exemple la formation la plus complète possible des arbitres, l'amélioration des conditions infrastructurelles ou ce qu'on appelle le *Diversity Management* pour un rapport constructif à la diversité culturelle (voir Ribler/Pulter 2010). Car les frustrations dues au manque d'organisation ou encore les discriminations (avérées ou non) émanant de la fédération de football peuvent rapidement devenir sources de conflits et de violence⁴.

⁴ Au sens large, le système judiciaire sportif fait également partie de la prévention générale. Comme les autres fédérations sportives, les fédérations de football (en

Parmi le large éventail de mesures antiviolence, nous avons sélectionné deux exemples :

Les *ligues fair-play*, qui sont actuellement mises en place dans la totalité des 21 fédérations régionales en Allemagne, à l'issue de plusieurs projets pilotes couronnés de succès (voir Heinz 2009 ; Knopp 2011), ont pour particularité qu'on y joue sans arbitre. Les jeunes joueurs doivent eux-mêmes constater la faute et (si nécessaire, avec l'aide de l'entraîneur) décider des conséquences, par exemple se mettre d'accord sur un coup franc. Pour les protéger de l'influence conflictuelle des spectateurs (par exemple des parents), un règlement strict concernant des distances minimales entre l'espace de jeu et le public a été instauré. En outre, le concept repose également sur un travail ciblé avec les parents.

La campagne « *Le fair-play, c'est plus encore* » lancée par la Fédération allemande de football (DFB, Deutscher Fußball-Bund) et par ses fédérations régionales comprend la distribution d'informations et d'argumentaires sous forme de brochures et de posters, mais aussi un système national de relevés des comportements fair-play. Chaque année, les meilleurs exemples sont sélectionnés parmi tous les envois. Les lauréats sont récompensés lors d'une remise de prix solennelle et reçoivent des prix dotés d'une récompense ainsi qu'une médaille.

2.2 Prévention secondaire

La prévention secondaire repose sur des mesures préventives spécifiques qui s'adressent à un groupe cible clair et identifié comme étant un *groupe à risque*. En ce qui concerne la prévention de la violence dans le football junior, la prévention secondaire est destinée aux jeunes footballeurs chez qui on suppose une forte tendance à la violence reposant sur un facteur de risque concret.

Ce groupe à risque se compose en général de jeunes qui n'ont pas encore été mêlés à des incidents violents, mais qui affichent un comportement problématique, par exemple lorsque des tensions, des conflits verbaux ou des menaces ont lieu entre les deux équipes pendant un match, et dont la situation risque de dégénérer lors de la prochaine rencontre.

Allemagne comme en France) disposent d'un propre système judiciaire dont les organes, les tribunaux sportifs et les tribunaux de la fédération, prononcent des sanctions en cas de violation des règles du jeu ou d'autres règlements de la fédération. Les peines, amendes, suspensions ou suppression de points sont censées avoir un effet dissuasif, et donc préventif.

Certaines constellations similaires qui nécessitent aussi un désamorçage par des mesures préventives ciblées sont parfois le résultat de conflits de longue durée entre des clubs concurrents. Les conflits de ce genre peuvent avoir différentes origines, comme par exemple des litiges dus au travail de la fédération ou une situation de concurrence pour la répartition des complexes sportifs publics.

Font également partie de la prévention secondaire les mesures de lutte contre la violence dans le football junior qui ont pour groupe cible des jeunes issus d'un milieu social, d'un environnement ou d'une minorité ethnique définis. De telles initiatives se basent sur des estimations scientifiques selon lesquelles la propension à la violence dans le football est plus forte chez les jeunes victimes de discriminations dans d'autres domaines, comme le travail, l'éducation ou l'habitat. Les jeunes vivant dans des situations, des espaces sociaux et des milieux à problèmes montrent une plus forte tendance à la violence et au passage à l'acte, et doivent donc être sensibilisés par des mesures spéciales.

De nombreuses activités de prévention secondaire (en Allemagne du moins) s'inspirent du concept de *gestion des conflits* (voir Ribler/Pulter 2010). Cette méthode présuppose que, les conflits étant inévitables au football, l'objectif de la prévention de la violence ne doit pas être d'empêcher les conflits à tout prix, mais d'éviter qu'ils dégèrent et de les résoudre de manière constructive. Cette approche, fortement inspirée de la théorie des systèmes sociaux (voir *ibid.*) trouve principalement écho dans des *programmes de médiation de conflits* qui se développent de plus en plus au sein des fédérations régionales de football. Ils sont dirigés par des médiateurs qui disposent d'une formation professionnelle et qui, dans l'idéal, interviennent avant même qu'un conflit entre deux équipes n'ait dégénéré en violence. Ils initient et animent des séances de médiation participative afin d'élaborer des schémas de communication structurés au sein de chaque équipe et entre les équipes concernées, des mesures renforçant la confiance et enfin, des accords conclus en commun, tout ceci pour empêcher d'autres escalades de violence à l'avenir.

D'autres mesures de prévention secondaire suivent le principe de travail social mobile, ou « hors murs » (voir Krafeld 2004), ou visent à encourager les attitudes fair-play de résolution de conflits dans des formations au niveau des fédérations, ou à améliorer les compétences de médiations des meneurs de jeu, des arbitres et des membres des fédérations. De plus, des formations aux règles du jeu sont souvent proposées à des groupes cibles dans certaines occasions, par exemple parallèlement à l'entraînement de certaines équipes ou dans les foyers de certains clubs, car le manque de

connaissance des règles peut également être source de conflits.

On peut citer en exemple ce qu'a mis en place la fédération de football de la Hesse (HFV), qui est active dans ce domaine depuis 1998. Ces mesures de prévention secondaire reposent sur un concept mûrement réfléchi et ont fait leurs preuves. Depuis, plus de 11 000 personnes ont participé aux diverses mesures de la HFV destinées à différents groupes cibles et se sont qualifiées dans le domaine de la gestion des conflits (voir Ribler/Pulter 2010). Parmi les éléments centraux, on compte la gestion des conflits interculturels et la formation des arbitres.

2.3 Prévention tertiaire

La prévention tertiaire comprend toutes les mesures préventives spécifiques qui visent à empêcher qu'un comportement problématique ne se reproduise. Dans la prévention de la violence, la prévention tertiaire cherche à empêcher toute récidive des jeunes footballeurs qui ont déjà été violents.

Les dispositifs mis en place résultent majoritairement de décisions prises par le tribunal sportif de la fédération. À l'instar d'autres sports, les fédérations régionales (et nationales) de football ont leurs propres organes judiciaires. Ces *tribunaux sportifs* décrètent, en cas de lourdes violations des règles du jeu ou d'autres règlements des fédérations, différentes sanctions qui peuvent s'appliquer à tout un club, à un seul joueur ou même à une personne tierce⁵. Les sanctions les plus fréquemment prononcées sont des amendes, des suspensions ou des retraits de points qui sont préventifs dans la mesure où elles doivent avoir un effet dissuasif.

Ces dernières années, les fédérations de football ont élargi de manière successive le catalogue de mesures dédiées à la lutte contre les débordements violents pouvant avoir lieu pendant les matches, et y ont ajouté des mesures de prévention tertiaire. Elles comprennent un système de compensation des peines de plus en plus utilisé par les tribunaux sportifs qui les ordonnent directement ou les proposent en contrepartie de l'abandon des poursuites. Les jeunes violents sont alors obligés de participer à un séminaire antiviolence encadré par des psychologues, de commencer

⁵ Dans plusieurs fédérations régionales dépendant de la DFB, des analyses quantitatives ont été réalisées à partir de dossiers de procédures judiciaires pour connaître par exemple la répartition des actes de violences entre les différentes ligues et classes d'âges (voir Pilz 2000 ; Pilz 2001 ; Ribler/Pulter 2006 ; Stahl 2009).

une activité d'arbitre ou de prendre part à une mesure de médiation⁶. Celle-ci ne repose pas sur le principe classique de contrôle judiciaire et ne cherche pas à imposer par la répression massive l'obéissance aux règlements internes aux fédérations (et donc le renoncement à la violence), mais cherche au cas par cas les causes de la violence pour y remédier et empêcher à long terme toute récidive. Néanmoins, il est fréquent que dans ses décisions, le tribunal sportif combine ces deux approches en ordonnant des sanctions qui sont accompagnées d'une obligation à participer à des mesures préventives. Si un joueur junior s'est montré violent pendant un match de fédération, il peut tout à fait être suspendu pendant trois matches et devoir en outre prendre part à des mesures préventives socio-pédagogiques.

Au sein du système d'organisation fédéral du football allemand, les tribunaux sportifs compétents pour les jeunes relèvent de la responsabilité des fédérations régionales qui disposent chacune de sanctions et de règlements de procédures différents et n'utilisent pas tous les mesures de prévention tertiaire de la même manière. Dans sa fonction d'organisation nationale, la DFB s'engage depuis peu dans ce domaine et propose son soutien aux fédérations régionales dans la lutte contre la violence chez les jeunes footballeurs. Parmi ses efforts, on compte la mise en place d'un système de recensement permettant de cataloguer les actes de violence et autres conflits dans le football amateur et junior dans toute l'Allemagne. Les données collectées doivent être évaluées régulièrement pour créer une base d'information améliorée servant entre autres aux mesures de prévention tertiaire. La France dispose déjà d'un tel système de documentation. En coopération avec la Fédération Française de Football (FFF), une commission du ministère de l'Intérieur recense depuis des années des données détaillées sur les incidents survenus dans le cadre de matches de football, et sur la base desquelles sont publiés des rapports statistiques.

⁶ À la différence de la prévention secondaire, les procédures de médiation proposées à ces groupes cibles ressemblent plus dans leur conception aux procédures de médiation au sens pénal reposant sur la réparation par l'auteur des faits du préjudice subi par la victime.

3. La prévention de la violence chez les jeunes par le football

Le football est un sport d'équipe très populaire dans tous les milieux sociaux ; il porte en lui un potentiel spécifique pour la prévention de la violence juvénile qu'aucune autre discipline sportive ni aucune autre forme de travail avec la jeunesse ou de travail social ne pourrait offrir dans une telle mesure. Son potentiel se développe aussi bien dans le cadre de mesures ciblées contre la violence que dans le cadre plus général du travail avec les jeunes, qui est pris en charge par de nombreux clubs. En effet, dans ces deux domaines, on observe des effets de transfert qui permettent de transposer à d'autres champs d'action les expériences, les comportements et les attitudes acquis dans le cadre du football.

3.1 Prévention primaire

La prévention primaire de la violence juvénile par le football comprend tous les effets du football qui vont permettre de faire reculer la violence dans les autres domaines du quotidien, sans viser un groupe à risque défini. On compte deux types d'effets principaux : les effets d'apprentissage et les répercussions psychologiques ou sociales.

D'une part, le football junior encadré pédagogiquement ou organisé en clubs, représente un champ d'apprentissage important pour les compétences personnelles, sociales et interculturelles auxquelles on atteste des effets antiviolence. Cela signifie que les jeunes, en jouant au football ou au sein de la communauté du club, ont la possibilité d'acquérir des capacités et de développer des attitudes qui réduisent leur propension globale à la violence, comme par exemple le contrôle des émotions, l'autodiscipline, l'acceptation de la frustration, la maîtrise de soi en cas de disputes, les compétences de résolutions de conflits, l'esprit de compromis, la conscience des responsabilités, l'acceptation des règles ainsi que la confiance et le respect des autres.

D'autre part, le football permet de dépenser tout surplus d'énergie physique et de potentiel agressif. Cette activité compense la « vraie » violence et a un effet canalisant, voire cathartique. Le football permet de vivre des moments de succès qui participent à une image de soi positive, il favorise l'intégration sociale et remplace des types de comportement qui génèrent la violence chez les jeunes, comme la consommation excessive de drogues ou l'appartenance à une sous-culture portée sur la violence.

Parfois, ces deux types d'effets peuvent certes être uniquement des effets secondaires de l'activité sportive ou de l'appartenance à un club, sans avoir été particulièrement demandés ou sans que cela joue un rôle dans la motivation. Mais ces effets sont encore davantage atteints lorsque le personnel encadrant (l'entraîneur, l'animateur ou le directeur de club), conscient de sa responsabilité pédagogique et sociale, s'efforce de manière ciblée de faire adopter aux jeunes une attitude fair-play et non-violente, sur le terrain et en dehors, en ayant un message explicite et en organisant de façon adéquate l'entraînement, la compétition et la vie du club. Deux phénomènes sont concomitants à cette attitude : la volonté de contribuer, grâce au football, à réduire la violence juvénile dans d'autres domaines de vie et la demande adressée aux footballeurs juniors de respecter le principe du fair-play également en dehors du terrain. Ces objectifs sont formulés par de nombreux clubs et fédérations allemands non seulement dans des déclarations thématiques et des documents sur l'éducation au fair-play mais ils figurent dans leurs statuts ou dans leurs lignes directrices. Il en va de même pour les projets et programmes d'autres associations

3.2 Prévention secondaire

Font partie de la prévention secondaire, toutes les mesures permettant de réduire la violence juvénile dans d'autres champs d'action que le football, des mesures conçues spécialement pour un *groupe à risque* jugé particulièrement ouvert à la violence en raison d' (au moins) un facteur de risque concret.

Le groupe cible de la prévention secondaire sont les jeunes à qui on atteste une forte propension à la violence à cause de leur situation de vie, leur milieu social, leur origine ou leur comportement. Ces groupes cibles comprennent également des jeunes qui ne jouent pas encore au football dans une structure. Outre les effets d'apprentissage et les effets psychosociaux qui sont les mêmes que dans la prévention primaire, la prévention secondaire se fixe deux autres objectifs supplémentaires essentiels.

D'une part, le football est utilisé pour mobiliser sur une plage horaire des jeunes potentiellement violents et donc de les « sortir de la rue », comme on l'entend souvent dans ce contexte, et de réduire les opportunités de violence. Dans les grandes villes (allemandes et françaises), principalement, des programmes ouverts sont proposés pour jouer au football. Ils sont généralement organisés par des professionnels du travail social et proposés surtout le soir et la nuit pendant les week-ends, des périodes

lors desquelles les conflits et les agressions violentes ont le plus souvent lieu. L'objectif affiché de ce « sport de minuit » est d'offrir aux jeunes une alternative attractive à l'ennui, la consommation d'alcool et de drogues ainsi qu'à d'autres activités qui mènent à la violence (objectif auquel les responsables ajoutent souvent d'autres buts pédagogiques).

D'autre part, le football est utilisé dans le travail social avec les jeunes pour accéder aux groupes cibles, pour établir le contact avec des jeunes potentiellement violents que l'on n'arrive pas à toucher, ou très peu, par des mesures socio-pédagogiques. Les activités de football ne sont proposées que pour établir le contact et une relation de confiance entre les travailleurs sociaux et les jeunes ou groupes de jeunes, et servent de point de départ à un travail ultérieur avec eux.

Dans les deux approches, le football s'y prête particulièrement bien car comparé à d'autres moyens d'accès du travail social, il ne demande que peu de compétences de base linguistiques, intellectuelles et physiques. En outre, la grande popularité dont jouit le football le prédestine à être utilisé dans le travail social car c'est dans les milieux et sous-cultures prolétaires, sous-prolétaires et patriarcaux, où la violence des jeunes est surreprésentée, qu'il a tendance à être mieux accepté que d'autres instruments de travail social.

Entre ces deux variantes de prévention secondaire, les limites ne sont pas toujours clairement définies, comme on peut le constater avec l'association « MitternachtsSport e.V. », (Sport de minuit) ; elle est installée dans l'arrondissement de Spandau à Berlin ; en 2013, le groupe Hubert Burda Medien lui a décerné le prix BAMBI, ce qui l'a rendue célèbre dans toute l'Allemagne. Cette association, dont le nom complet est « Verein für interkulturelle Sozialarbeit Berlin » (Association pour le travail social interculturel à Berlin), a débuté ses activités en 2007, dans un environnement social défavorisé : elle proposait au départ de simples activités de football selon le modèle d'approche cité ci-dessus. Par la suite, l'offre a été élargie à un accompagnement socio-pédagogique des jeunes surtout issus de l'émigration et à d'autres programmes de soutien.

3.3 Prévention tertiaire

Dans la prévention de la violence juvénile par le football, la prévention tertiaire englobe toutes les mesures permettant d'empêcher d'autres actes de violence chez les jeunes qui se sont montrés violents à l'extérieur du monde du football. De telles activités (dans la mesure où elles n'ont pas

d'autres groupes cibles) sont généralement proposées dans le cadre de mesures pénales, de compensation des peines ou d'un encadrement pédagogique intensif de jeunes délinquants, par exemple dans les foyers pour jeunes ou dans les prisons. Ces mesures ne sont jamais isolées, mais font partie de concepts globaux d'encadrement, d'éducation et de resocialisation qui incluent aussi d'autres méthodes socio-pédagogiques.

Les mesures de prévention tertiaires par le football sont généralement mises en œuvre par les structures du travail social avec les jeunes ou par les structures judiciaires. Les organisations sportives, en revanche, prennent moins d'initiatives (propres) dans ce domaine et s'engagent, le cas échéant, davantage dans le cadre d'un réseau car (seules), elles ne sauraient faire face à ce type de publics. Il n'empêche que le football, quelle que soit la forme sous laquelle il est pratiqué, contribue à ce que des jeunes s'abstiennent de violence.

La DFB s'engage dans le domaine de la prévention tertiaire par le biais de sa Fondation Sepp Herberger qui finance essentiellement des mesures de resocialisation dans les établissements pénitentiaires (pour mineurs). Ses programmes sont proposés essentiellement aux jeunes auteurs d'infraction et de violence en fin de peine ; ils ont la possibilité de jouer et de s'entraîner au football, beaucoup plus fréquemment que dans le cadre du sport en milieu carcéral ; la Fondation leur propose aussi des programmes d'orientation et de réinsertion professionnelle, des ateliers pour apprendre à candidater ou des stages de motivation, comportant la visite d'ambassadeurs de la Fondation, souvent des joueurs professionnels.

En outre, la Fondation tâche de trouver une place dans un club de football aux jeunes sortant de prison, s'ils le souhaitent.

4. Conclusion

Le schéma de différenciation que nous avons présenté dans ce chapitre comprend six formes fondamentales de prévention de la violence juvénile par le football. Cette grille approximative sert avant tout à donner une vue d'ensemble du vaste champ des mesures mises en œuvre dans ce domaine. Elle offre en même temps une première base d'orientation pour la conception de futures mesures. En effet, chaque développement d'activités préventives devrait être précédé d'un choix fondamental : quelle doit-être l'ampleur des objectifs de prévention (prévention de la violence dans ou par le football) et quel est le groupe ciblé (prévention primaire,

secondaire ou tertiaire) ? Il s'agit ici de faire preuve de sens des réalités, d'évaluer ses possibilités de manière pertinente et de ne pas se fixer d'objectifs démesurés. Cela concerne en particulier les clubs sportifs qui sont dirigés exclusivement ou majoritairement par des bénévoles, et qui, en règle générale, ne disposent que de ressources très limitées en matière de personnel, de financements et d'infrastructures. Les objectifs trop difficiles à atteindre peuvent, en effet, être très frustrants pour les bénévoles et gâcher inutilement une bonne volonté et un engagement pourtant précieux.

Vu l'ampleur du champ d'action décrit dans ce chapitre, il incombe aux fédérations de football qui emploient des responsables à plein temps, et qui sont donc davantage en mesure de mener à bien ce genre de mesures, de considérer la prévention de la violence comme une mission transversale et ne pas la déléguer exclusivement aux personnes ou aux structures spécialisées (voir Ribler/Pulter 2010, 62).

Du reste, il nous faut apporter certaines restrictions: cette division schématique en six champs d'activités ne doit en aucun cas donner à penser que toutes ces mesures visant à prévenir la violence juvénile soient classables de manière claire et univoque dans l'une de ces six catégories.

En réalité, il n'existe pas de délimitation claire entre les différentes catégories, les transitions sont fluides. En effet, il est impossible de définir des critères sélectifs permettant de savoir à quel moment une mesure spécifique est indiquée ou adaptée pour atteindre l'un des groupes cibles, des groupes à risques, ou des groupes d'auteurs d'infraction, surtout qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer nettement ces groupes les uns des autres.

Ceci vaut aussi pour la distinction entre les effets et les efforts préventifs qui se limitent au football en tant que sport et les effets de transfert allant au-delà grâce à la prévention de la violence *par* le football. Le champ d'action du football ne peut pas non plus être délimité strictement : il existe en effet des situations sociales (y compris des situations potentiellement violentes) qui ne sont pas directement liées à lui en tant que sport mais qui n'existent qu'à cause de lui, comme par exemple un trajet en transport public pour un match à l'extérieur ou une sortie en discothèque avec les membres de l'équipe.

Indépendamment de ces difficultés de délimitation, de nombreuses mesures de prévention en rapport avec le football peuvent être attribuées en même temps à plusieurs catégories parce qu'elles s'adressent à différents groupes cibles ou qu'elles sont censées agir dans le domaine du football et au-delà. C'est le cas par exemple des mesures visant les jeunes qui se sont déjà montrés violents, mais pas exclusivement ces derniers.

Elles doivent être classées non seulement dans la prévention tertiaire, mais aussi secondaire, voire même primaire. Inversement, il est plus rare que des mesures de prévention secondaire excluent les jeunes qui ont déjà commis des actes de violence. Du reste, les objectifs et même les effets réels de nombreuses mesures restent vagues parce qu'ils ne sont pas définis assez clairement ou qu'ils n'ont pas été évalués assez sérieusement pour les classer dans l'une des catégories présentées ici.

En outre, la différenciation entre les diverses variantes de prévention de la violence juvénile par le football ne permet pas de savoir quel serait le degré de violence dans le football junior sans les mesures préventives décrites ici et dans quelle mesure le football contribue à réduire la violence dans les autres domaines de vie. Aussi bien dans un cas que dans l'autre, toute vérification empirique et scientifique fiable des effets supposés et attendus est pratiquement impossible parce que les liens de cause à effet à l'œuvre dans ces contextes sont tout simplement trop complexes pour être saisis et évalués de manière sûre et définitive. Personne ne peut réellement pronostiquer à quoi ressemblerait la réalité sans la mise en œuvre de mesures de prévention de la violence dans et par le football junior, il n'existe pas de monde parallèle que l'on pourrait manipuler pour servir de base à une comparaison.

De même, certaines études ont appelé à ne pas surestimer les effets censés réduire la violence qui sont attribués au football. Des sondages menés auprès de footballeurs juniors ont montré que dans de nombreuses situations, ce n'est pas le principe du fair-play qui guide leurs actions, mais qu'ils sont largement dominés par l'esprit de compétition, qui provoque un comportement déloyal (voir Gabler/Mohr 1996 ; Hermann et al. 2008 ; Pilz 2005). Dans ce contexte, le football professionnel fait office de mauvais exemple. Les jeunes inscrits dans des clubs de football ne sont pas moins violents en dehors du terrain que d'autres jeunes (voir Brettschneider/Kleine 2002). Au contraire : il ressort de quelques enquêtes très pertinentes que les jeunes footballeurs sont plus impliqués dans des actes de violence que d'autres jeunes (voir Hofmann 2008). Cela peut s'expliquer de manière plausible par ce qu'on appelle les effets de sélection : le football n'attire manifestement pas les mêmes jeunes que d'autres sports ou activités de loisir ; il est en fait particulièrement apprécié par les jeunes connaissant des conditions de vie défavorisées (et qui suscitent la violence).

Il serait erroné de trop attendre de la force préventive du football pour réduire la violence. De toute évidence, le football ne permet pas d'immuniser les jeunes contre la violence de manière efficace et générale, contrai-

rement à ce que laissent penser parfois les politiques et les fédérations dans le débat public.

Si l'on se demande en conclusion comment le football junior influence dans son ensemble le niveau de violence en Allemagne, il faut opposer sa contribution réelle à la diminution de la violence au potentiel violent dont il fait preuve au centuple chaque jour de match, potentiel qui rend précisément nécessaires des mesures de prévention. Qu'est-ce qui l'emporte à la fin ? Cela relève de la spéculation.

Bibliographie

- BAUR, Jürgen/BURRMANN, Ulrike (2008). « Sozialisation zum und durch Sport ». Dans : WEIß, Kurt/GUGUTZER, Robert (éds.). *Handbuch Sportsoziologie*. Schorndorf : Hofmann, 230-238.
- BRAUN, Sebastian/NOBIS, Tina (éds.) (2011). *Migration, Integration und Sport – Zivilgesellschaft vor Ort*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- BRETTSCHEIDER, Wolf-Dietrich/KLEINE, Torsten (2002). *Jugendarbeit in Sportvereinen*. Schorndorf : Hofmann.
- CAPLAN, Gerald (1964). *Principles of Preventiv Psychiatry*. New York : Basic Books.
- DAIMINGER, Christine/HAMMERSCHMIDT, Peter/SAGEBIEL, Julian (éds.) (2015). *Gesundheit und Soziale Arbeit*. München : Hochschule München.
- GABLER, Hartmut/MOHR, Christoph (1996). « Motivation zur Fairness im Sport ». Dans : *Sportwissenschaft*, 26/3, 290-314.
- HEINZ, Hauke (2009). *Fairplay im Kinderfußball – Empirische Untersuchung des Pilotprojektes der Fairplay Liga im Fußballkreis Aachen aus psychologischer Sicht*. Diplomarbeit an der Deutsche Sporthochschule Köln ([www.fairplayliga.de/Hauke/Fairplay im Kinderfussball_Diplomarbeit DSHS.pdf](http://www.fairplayliga.de/Hauke/Fairplay%20im%20Kinderfussball_Diplomarbeit_DSHS.pdf)).
- HERRMANN, Mario/DALBERT, Claudia/STOLL, Oliver (2008). « Fairness im Fußball: Zusammenhänge mit Gerechtigkeitsmotiv und Ungerechtigkeitserfahrungen ». Dans : *Zeitschrift für Sportpsychologie*, 15, 1-13.
- HOFFMANN, Andreas (2007). « Fairness oder Fouls – Situationseinflüsse und Trainerbedeutung bei Normkonflikten im Jugendfußball ». Dans : *Zeitschrift für Sozialpsychologie*, 38/2, 95-104.
- HOFMANN, Jürgen (2008). *Sport und Gewalt – Eine multidimensionale Annäherung im interkulturellen Kontext*. Aachen : Meyer & Meyer.

- KNOPP, Emilie (2011). *Wird das Fairplay-Verhalten eines 7 bis 9-Jährigen durch die Einführung der FairPlayLiga im Kinderfußball beeinflusst?* Bachelorthesis an der Hochschule Koblenz (www.fairplayliga.de/downloads/infos_2011/bachelorthesis_fairplayliga.pdf).
- KRAFELD, Franz Josef (2004). *Grundlagen und Methoden aufsuchender Jugendarbeit. Eine Einführung*. Wiesbaden : Springer.
- PILZ, Gunter A. (1995). « Gewalt im, um und durch den Sport ». Dans : HURRELMANN, Klaus/PALENTIEN, Christian/WILKEN, Walter (éds.). *Anti-Gewalt-Report. Handeln gegen Aggressionen in Familie Schule und Freizeit*. Weinheim : Beltz, 111-130.
- PILZ, Gunter A. (2005). « Erziehung zum Fairplay im Wettkampfsport. Ergebnisse aus Untersuchungen im wettkampforientierten Jugendfußball ». Dans : *Bundesgesundheitsblatt*, 48/8, 881-889.
- PILZ, Gunter A. (2013). « Fußball – Schule fürs Leben?! ». Dans : Deutscher Fußball-Bund (éd.). *Fußball ist Zukunft. Nachhaltigkeitsbericht des Deutschen Fußball-Bundes*. Frankfurt/M. : Selbstverlag.
- PILZ, Gunter A. (2000). *Fußball und Gewalt – Auswertung der Verwaltungsentscheide und Sportgerichtsurteile im Bereich des Niedersächsischen Fußball Verbandes Saison 1998–1999*. Hannover : Leibniz Universität.
- PILZ, Gunter A. (2001). *Fußball und Fair Play – Einstellungen zum Fair Play und Fairnessverhalten von C- und B-Jugend-Bezirksligaspielern und die Bedeutung der Trainer in der Fairnesserziehung (Kurzfassung)*. Hannover : Leibniz Universität.
- RIBLER, Angelika/PULTER, Astrid (éds.) (2010). *Konfliktmanagement im Fußball*. Frankfurt/M. : HFV.
- STAHL, Silvester (2009). *Sportgerichtsurteile im Berliner Fußball-Verband 1999–2009*. Potsdam : Universität Potsdam.
- WILFRIED Schubarth (éd.) (2014). *Nachhaltige Prävention von Kriminalität, Gewalt und Rechtsextremismus*. Potsdam : Universitätsverlag.
- UHL, Alfred (2005). « Präventionsansätze und -theorien ». Dans : *Wiener Zeitschrift für Suchtforschung*, 28/3/4, 39-45.

Nicolas Hourcade

2 Diversité et transformations des violences des supporters : enseignements pour une politique préventive

Dans le cadre de notre réflexion collective sur la prévention de la violence dans le football, nous avons décidé de centrer la partie consacrée au football professionnel sur les violences des supporters, communément rassemblées sous le terme de hooliganisme. Il m'a plus particulièrement été proposé d'analyser les comportements des supporters violents, la contribution de Günter Pilz traitant, elle, plus spécifiquement des mesures préventives, même si nous abordons l'un et l'autre ces deux aspects évidemment liés. La question des discriminations qui se manifestent dans les stades mériterait une contribution à part entière. Elle nécessite en effet des actions préventives spécifiques qui ne coïncident que partiellement avec celles de lutte contre les violences. Dans le cadre de cette publication, nous avons donc décidé de ne pas approfondir la thématique des discriminations dans le football professionnel, tout en étant conscients de son importance et de la nécessité d'adopter également des mesures préventives à ce sujet.

Mon texte porte principalement sur la situation française, en s'appuyant sur des enquêtes menées depuis une vingtaine d'années auprès de supporters radicaux français et d'acteurs en relation avec eux ainsi que sur la participation à plusieurs projets institutionnels. Grâce notamment aux enseignements issus de notre groupe de travail, il apporte également des points de comparaison avec la situation allemande, que Günter Pilz traite plus en détails dans sa contribution.

La première partie de mon texte replace la question de la violence des supporters dans son contexte historique en montrant qu'elle dépend tant des comportements des supporters que du regard porté sur eux et qu'elle s'inscrit plus largement dans la manière dont la société conçoit, à un moment donné, ce que doit être un stade de football. La deuxième partie pointe les problèmes posés par la notion commune de hooliganisme,

qui amalgame des faits très variés, avant de détailler les rapports différents à la violence des deux principaux types de supporters radicaux qui s'expriment dans nos deux pays, les ultras et les hooligans. La troisième partie analyse la politique française de lutte contre le hooliganisme en montrant qu'il serait pertinent de compléter l'approche actuelle, uniquement répressive, par des mesures préventives expérimentées notamment en Allemagne. La bibliographie liste les principaux travaux francophones sur les supporters radicaux ainsi que quelques publications en français sur l'Allemagne permettant au lecteur français d'approfondir l'analyse de la situation allemande.

1. Les transformations de l'ordre des stades

L'importance et les formes du supportérisme ainsi que l'ampleur des phénomènes de violences varient dans l'espace et dans le temps. Cette première partie analyse les transformations du supportérisme et de l'ordre des stades en France, tout en les confrontant à la situation allemande. Les sociologues français ont recours au terme de supportérisme pour désigner l'ensemble des pratiques des supporters. Quant à l'expression d'ordre des stades, elle désigne les formes de comportements et de contrôle social qui se manifestent dans les enceintes de football professionnel, les normes qui y sont dominantes ainsi que la nature des relations entre les différents acteurs.

1.1 Un ordre des stades longtemps consensuel en France (1920-1970)

De l'entre-deux-guerres à la décennie 1970, le supportérisme est limité en France par rapport aux grandes nations voisines. Les affluences dans les stades y sont moindres et l'ambiance assurée par les supporters moins intense. Plusieurs causes peuvent expliquer cette exception française, en particulier l'urbanisation tardive du pays, sa centralisation autour de la capitale parisienne et la volonté politique de gommer les particularismes locaux (Mignon 1998 ; Dietschy 2010). En effet, dans les autres grands pays européens, comme l'Allemagne, le football est l'affaire des grandes villes et de leur concurrence. Non seulement la France possède moins de grandes agglomérations que l'Allemagne, mais, de plus, l'élite du football français a longtemps été implantée dans des villes moyennes. En outre,

le football a subi la concurrence d'autres sports (comme le cyclisme ou le rugby) puis d'autres loisirs. De plus, à l'exception du Stade de Reims, finaliste malheureux de la coupe des Champions, et d'une troisième place de la sélection au Mondial 1958, les performances des équipes françaises ont longtemps été moyennes au niveau international, alors que dès 1954, et la victoire en coupe du Monde, la sélection est devenue, en Allemagne de l'Ouest, un symbole de l'identité nationale et que des clubs allemands ont remporté des coupes d'Europe dès les années 1960.

Néanmoins, des associations de supporters se développent, en particulier dans le nord de la France, à partir des années 1910-1920 (Demazière 1998). Elles ne cherchent pas à mettre de l'ambiance au stade. Leur objectif est plutôt de rassembler les amateurs du club, de nouer entre eux des relations de sociabilité et de renforcer leurs liens avec les joueurs et dirigeants. Elles agissent ainsi en synergie avec la direction du club. Quand des incidents surviennent autour des matches, ils sont essentiellement perçus comme du folklore ou comme une expression non maîtrisée des émotions suscitées par le spectacle sportif. Paraissant rares, ils ne sont pas considérés comme un problème social (Mignon 2007). La période 1920-1970 est ainsi marquée par un modèle consensuel du supportérisme et un ordre des stades largement maîtrisé par les dirigeants du football.

1.2 L'essor du supportérisme en France (1970-1980)

Le supportérisme se développe en France à partir des années 1970, pour des raisons internes et externes au football. Les performances des clubs et de la sélection s'améliorent. La médiatisation de ce sport s'accroît. Les clubs se professionnalisent. Des collectivités territoriales et des grandes entreprises investissent dans le football. Des clubs performants s'installent dans les grandes agglomérations en pleine croissance. La jeunesse s'affirme comme une classe d'âge autonome et s'approprie progressivement certaines tribunes. Le déclin des identités politiques et de classe sociale favorise la résurgence des identités locales et régionales (Mignon 1998).

Dès lors, la physionomie des stades français se transforme. Des supporters, surtout des jeunes, commencent à s'inspirer des fans étrangers, en particulier anglais et italiens (ces deux pays dominant le football européen à l'époque), qu'ils voient à la télé ou qu'ils rencontrent en coupe d'Europe. Les tenues aux couleurs du club, les écharpes, les drapeaux, les engins pyrotechniques se répandent. Des chants sont de plus en plus souvent repris en chœur. Progressivement, les supporters les plus enthousiastes

siastes se rassemblent, debout, dans un même secteur : dans chaque stade, se forme ainsi un « kop », du nom d'une tribune du stade d'Anfield Road à Liverpool.

C'est alors qu'apparaissent, au milieu des années 1980, des groupes de jeunes supporters plus radicaux (Mignon 1998 ; Hourcade 1998). D'une part, des bandes autoproclamées de hooligans, qui s'inspirent de leurs homologues britanniques et se préoccupent essentiellement d'en découdre physiquement avec les supporters adverses ou les forces de l'ordre. D'autre part, des groupes structurés, qui se définissent comme ultras, du nom des supporters italiens qu'ils prennent pour modèles, et qui organisent le soutien à l'équipe au stade de manière démonstrative, tout en acceptant la violence.

Ceux qui se présentent comme ultras se sont d'autant plus fortement développés en France qu'ils n'étaient confrontés à aucune concurrence d'autres groupes de supporters, sauf dans quelques villes comme Lens ou Saint-Etienne où le supportérisme actif était déjà bien structuré avant l'émergence des ultras. Dès le milieu des années 1990, les groupes ultras ont réussi à se distinguer des hooligans et à s'implanter sur tout le territoire du football professionnel. Comptant des dizaines, des centaines voire des milliers de membres, ces groupes ultras mènent dans tous les stades l'ambiance, qu'ils ont largement construite. Ils ont en effet introduit : les chants réguliers de soutien à l'équipe, qui sont lancés par des meneurs à l'aide d'un mégaphone ou d'une sono et rythmés par des roulements de tambour ; la réalisation de chorégraphies à l'entrée des joueurs à l'aide de grands drapeaux, de bandes plastiques, de feuilles de papier ou d'engins pyrotechniques ; l'organisation régulière de déplacements pour les matches à l'extérieur, etc.

En France, les ultras ont fondé les kops ou ils les ont rapidement transformés. Au contraire, en Allemagne, les kops ont existé bien avant, puisque le style de supportérisme ultra n'est apparu que dans la deuxième partie des années 1990 et ne s'est imposé que dans les années 2000. Les ultras allemands sont donc confrontés à une concurrence plus importante que leurs homologues français, puisque d'autres groupes de supporters allemands s'impliquent dans l'ambiance. En outre, l'Allemagne a connu dès les années 1980 des bandes de hooligans extrêmement actives, violentes et souvent politisées à l'extrême droite. L'ampleur du phénomène hooligan est donc sans commune mesure entre nos deux pays puisque les groupes se revendiquant hooligans sont restés peu nombreux en France, à l'exception de Paris et de quelques villes du Nord et de l'Est du pays.

1.3 Un ordre conflictuel des stades en France (1985-2010)

Le nouvel ordre des stades qui émerge au milieu des années 1980 en France possède quatre caractéristiques principales. Premièrement, le supportérisme se développe significativement, les affluences dans les stades augmentent, l'ambiance devient plus ardente et le fait de se revendiquer supporter plus fréquent. Si la victoire de l'équipe de France au Mondial 98 a accru la popularité du football, elle n'a fait que renforcer une tendance préexistante. Désormais, les organisateurs du spectacle attendent du public qu'il ne soit pas seulement spectateur, mais qu'il se passionne pour son équipe et se comporte en véritable supporter.

Deuxième caractéristique, les formes de supportérisme se diversifient. Christian Bromberger (1995) a bien montré que le stade est composé de territoires différenciés accueillant des publics divers. Les autres tribunes délèguent au kop la fonction de soutien à l'équipe tout en le suivant occasionnellement dans ses encouragements. Les modes de supportérisme organisé sont également pluriels. Les associations traditionnelles continuent de rassembler des supporters de tous âges, répartis dans toutes les tribunes, et de porter une vision consensuelle du football, en prônant le fair-play et en se concevant comme partenaires du club, qu'elles ne critiquent pas ouvertement. Les associations ultras, elles, recrutent essentiellement parmi les jeunes, s'inscrivent dans un territoire du stade précis, généralement derrière un but, et mettent en avant une vision conflictuelle du football, puisqu'elles usent de la violence verbale voire physique, qu'elles n'hésitent pas à remettre en cause les joueurs et dirigeants locaux et qu'elles défendent leurs propres intérêts en adoptant un positionnement de type syndical.

Troisièmement, une relation nouvelle s'instaure entre le club et ses supporters. En effet, le supportérisme se développe en France dans un contexte particulier, celui de la professionnalisation du football (Faure/Suaud 1999), qui crée une grande distance entre, d'un côté, les supporters et, de l'autre, les joueurs et dirigeants. Au même moment, certains supporters, en particulier les ultras, s'investissent dans l'animation des tribunes, qui sont devenues l'un des seuls espaces où les fans peuvent désormais se faire entendre, puisque les liens de proximité avec les joueurs et dirigeants se sont distendus. Ces nouvelles formes de participation au spectacle ont permis à certains supporters de compenser leur éloignement du cœur du club. L'ambiance est devenue pour eux une ressource. En effet, elle est désormais considérée comme fondamentale dans le monde du football, parce qu'elle apporte une aide à l'équipe et aussi parce qu'elle

prouve l'intérêt d'un spectacle vendu cher aux sponsors et aux télévisions. Les ultras n'hésitent donc pas à se mettre parfois en « grève », en ne lançant pas de chants de soutien au club, afin de faire entendre leurs revendications.

Enfin, quatrième caractéristique du nouvel ordre des stades, la violence verbale et physique se développe et le hooliganisme devient un problème social. Les incidents se font plus fréquents et des groupes viennent désormais au stade avec des intentions agressives. De plus, le drame du Heysel modifie le regard sur ces débordements. Le 29 mai 1985, dans ce stade bruxellois, 39 supporters de la Juventus de Turin trouvent la mort, devant les caméras de télévision, dans un mouvement de foule provoqué par les assauts des fans anglais de Liverpool (Govaert/Comeron 1995). Jusque-là, les incidents liés aux supporters n'étaient pas considérés en France comme un trouble grave à l'ordre public. Suite au drame du Heysel et à l'essor concomitant de supporters violents notamment à Paris, la perception change complètement. Désormais, le hooliganisme est vu comme une menace et des faits qui ne suscitaient auparavant guère de réactions sont perçus comme problématiques.

Ainsi, l'ordre des stades devient conflictuel. Parce que la violence verbale et physique s'est développée et parce que l'opinion y prête désormais attention. Aussi parce que les associations de supporters les plus revendicatives se positionnent comme des acteurs autonomes défendant une vision du football qui peut s'opposer à celle des autorités. Cet ordre des stades est donc fondé sur des rapports de force, d'une part entre supporters, d'autre part entre supporters et dirigeants.

1.4 Depuis 2010 : vers un nouvel ordre des stades français ?

Jusqu'à la fin des années 2000, la France a adopté une attitude paradoxale face au hooliganisme. Tout en le dénonçant et en élaborant à partir de 1993 des lois, plusieurs fois renforcées, spécifiques à la sécurité des manifestations sportives, les autorités footballistiques et publiques n'ont pas mené une lutte constante contre ce phénomène, se mobilisant plutôt ponctuellement, après des incidents graves. Peut-être parce que le sentiment était répandu dans le pays que le hooliganisme était avant tout un problème extérieur, celui des Anglais ou des Allemands dont les supporters violents ont créé des troubles lors du Mondial 1998, ou qu'il se limitait à la tribune Boulogne du Parc des Princes parisien.

La deuxième partie des années 2000 a cependant été marquée par des

violences récurrentes impliquant des supporters français, en particulier parisiens. En 2006, Julien Quemener, un habitué du kop de Boulogne, est tué par un policier protégeant un fan israélien. En 2010, Yann Lorence, un hooligan de la tribune Boulogne est battu à mort lors d'une rixe avec des ultras de l'autre kop parisien, Auteuil, ce conflit interne ayant déjà causé de graves incidents dans les années précédentes. En 2009, Brice Taton, un ultra toulousain meurt à Belgrade sous les coups de fans du Partizan. Ces événements dramatiques ont conduit à un renforcement significatif de la lutte contre le hooliganisme à partir de la saison 2009-2010 et à une coordination accrue de l'action des autorités sportives et publiques. Depuis lors, ces autorités affirment nettement leur volonté d'apaiser les tensions et de chasser les hooligans des stades pour les rendre aux familles.

Ainsi, les autorités cherchent à construire un nouvel ordre des stades, afin de dépasser l'actuelle situation conflictuelle. Au-delà des violences, elles s'attaquent aussi aux déviances des ultras (insultes, utilisation d'engins pyrotechniques etc.) et à l'influence qu'ils ont acquise par leur positionnement contestataire. Elles manifestent clairement leur volonté de reprendre en main les kops que les ultras s'étaient appropriés, elles exercent un contrôle accru sur ces groupes, elles luttent de plus en plus fermement contre les fumigènes, elles interdisent des individus de stade ou des groupes de déplacement pour éviter tout incident, etc. Au Parc des Princes, des mesures radicales ont été prises par les pouvoirs publics et le club pour casser l'opposition entre les deux kops : dissolution des groupes ultras et des bandes de hooligans, suspension provisoire des abonnements dans les tribunes Auteuil et Boulogne, placement aléatoire dans ces deux tribunes (un individu ne sait pas, quand il achète un billet derrière les buts, s'il sera à Boulogne ou à Auteuil et il ne peut pas être accompagné de plus de trois personnes), contrôle étroit et limitation drastique de tout le matériel d'animation, conditions restrictives pour la formation de tout groupe de supporters, augmentation du prix des places etc.

Au-delà du cas parisien, extrême tant par la gravité des violences antérieures que par l'ampleur des mesures prises pour apaiser l'atmosphère, les dirigeants du football français disent vouloir restaurer l'image du football et attirer un nouveau public. Ils présentent de plus en plus souvent les spectateurs comme des clients et ils insistent sur la nécessité d'attirer les familles et d'augmenter les recettes liées aux fans (billetterie, produits dérivés, consommation au stade etc.). Ils valorisent ainsi des consommateurs individuels par rapport aux groupes de supporters constitués qui occupent actuellement les kops. La construction de nouveaux stades plus confortables, en prévision de l'Euro 2016 en France, s'inscrit dans cette perspective.

Evidemment, les ultras dénoncent ces transformations. Ils affirment s'opposer au « football business » qui serait prôné par les dirigeants et défendre un « football populaire ». Ils prétendent que les autorités veulent les faire taire pour ne plus être confrontées à des contre-pouvoirs proposant une autre vision du football. Selon eux, la lutte contre le hooliganisme s'attaque plus aux ultras qu'aux hooligans et a pour autre objectif de casser l'ambiance des stades. Un conflit ouvert, relayé par les médias, confronte dirigeants du football et ultras. Alors que l'Euro 2016 est vu par les autorités et la majorité des amateurs de football comme l'occasion de faire entrer le football français dans une nouvelle ère, il est appréhendé par les ultras comme l'horizon de fin de leur manière de vivre le stade.

1.5 L'Allemagne, un modèle en question

Dans cette volonté française de transformation de l'ordre des stades, l'Allemagne sert de modèle. En effet, en Allemagne, les stades sont modernes, remplis et festifs, l'économie du football se porte plutôt bien, le jeu est spectaculaire et les résultats sportifs sont probants. Au contraire, en France, le sentiment d'une crise du football professionnel et d'un retard par rapport à l'Allemagne est fortement inscrit dans les représentations. Il est souvent répété que la France n'est pas un pays de football, contrairement à l'Allemagne. Certes, la passion pour le football est plus ancrée dans une société allemande plus urbaine et plus régionalisée. Le spectacle du football fait partie intégrante de la culture populaire allemande et bénéficie d'une légitimité plus grande qu'en France. Alors que la moyenne de spectateurs par match oscille autour de 20 000 en Ligue 1 française, elle dépasse les 40 000 en Bundesliga. Mais cet engouement germanique pour le football n'est pas immuable. Il s'est accru ces dernières années avec la réussite du Mondial 2006, la pacification relative des stades et l'édification de nouvelles enceintes. Par conséquent, les dirigeants sportifs et politiques français espèrent que la France saura mieux tirer parti de l'Euro 2016 que du Mondial 1998 (essentiellement marqué par l'édification du Stade de France, souvent critiqué pour sa froideur) et parviendra à rénover son football, comme les Allemands ont réussi à le faire autour du Mondial 2006.

Si le supportérisme est plus implanté en Allemagne, il en est de même pour le hooliganisme. Très tôt, l'Allemagne a été touchée par la violence et le racisme de certains de ses supporters de football, ce qui l'a incitée à élaborer plus rapidement qu'en France une politique de gestion de ces problèmes. En 1981, un jeune homme trouve la mort lors

d'affrontements entre supporters rivaux de Brême et d'Hambourg. Dans les années 1980, des groupes de hooligans se développent dans toutes les régions d'Allemagne de l'Ouest. L'Euro 1988, organisé en Allemagne, est le théâtre de nombreuses scènes de guérilla urbaine. La réunification du pays s'accompagne d'une émergence des violences autour des stades des anciennes régions de l'Est. Au Mondial 1998, des hooligans allemands blessent grièvement un policier français. Par conséquent, dès les années 1980, les autorités allemandes engagent des réflexions approfondies sur la gestion du phénomène et commencent à développer tant des approches policières renforcées que des dispositifs de travail social. Cette prise en charge publique du hooliganisme se concrétise au début des années 1990 par l'adoption d'un « Programme national Sport et sécurité » qui s'inscrit dans la tradition allemande de recherche du consensus et du dialogue et qui articule une répression ferme des violences et des mesures de prévention sociale (Hourcade/Lestrelin/Mignon 2010). Les succès obtenus par les autorités allemandes dans la lutte contre les violences et le racisme d'une partie des supporters ont favorisé l'engouement accru pour le football depuis les années 2000.

Cependant, des débats sur ce que doit être l'ordre des stades se manifestent aussi en ce moment en Allemagne, comme en témoigne notamment le rapport sur l'expérience du stade en sécurité (« Sicheres Stadionerlebnis ») préparé en 2012 par la Ligue de Football Allemande (Gabler 2013). Suite à une série d'incidents et à des appels à plus de fermeté à l'égard des supporters, ce rapport visait à renforcer la sécurité dans les stades allemands et à leurs alentours. Au-delà de la volonté de continuer à endiguer les débordements, une question sous-jacente est de savoir si l'Allemagne doit évoluer vers le modèle anglais, où les supporters sont assis et individualisés, ou si elle doit rester attachée à la configuration actuelle de ses stades, où les supporters sont debout dans les kops et animent activement le stade. En Allemagne comme en France, les ultras et leurs pratiques – la pyrotechnie comme les troubles qu'ils peuvent causer – se trouvent donc au cœur des discussions. Cependant, plusieurs différences apparaissent entre les deux pays. Les ultras allemands ont su se structurer et organiser des actions collectives d'envergure pour se faire entendre, alors que leurs homologues français peinent à se fédérer, malgré la tentative d'une Coordination Nationale des Ultras dans les années 2000 puis la création d'une Association Nationale des Supporters en 2014. Les ultras allemands doivent prendre en considération les autres supporters actifs (quasiment absents en France) qui interviennent eux aussi dans le débat et peuvent se montrer solidaires ou opposés. En Allemagne, l'image

des supporters semble meilleure et leurs soutiens au sein du monde du football et dans les médias paraissent plus nombreux, ce qui rend leur point de vue plus audible et moins extrémiste (bien que certaines franges ultras se soient radicalisées ces dernières années comme certains incidents spectaculaires l'ont révélé). Comme les dispositifs de gestion du supportérisme sont éprouvés depuis de longues années en Allemagne, ces échanges s'inscrivent dans un cadre plus propice à la discussion qu'à la seule confrontation, même si les tensions peuvent être vives.

Aux yeux de l'observateur français que je suis, les débats sur l'ordre des stades semblent présents des deux côtés du Rhin et avoir de nombreux points communs. Mais l'Allemagne paraît déjà bien engagée dans un modèle que la France essaie désormais d'adopter. Et si les deux pays sont déterminés à lutter contre le hooliganisme, l'Allemagne semble plus attachée à le faire sans saper par la même occasion le supportérisme actif.

1.6 Les objectifs de la lutte contre le hooliganisme

L'un des enseignements de cette première partie est que la lutte contre le hooliganisme n'est pas seulement une lutte « technique » contre les violences des supporters. Elle suppose d'identifier quels comportements entrent dans le périmètre de cette lutte et de définir quels sont les objectifs à atteindre ainsi que les attitudes souhaitées dans un stade. Par conséquent, la lutte contre le hooliganisme s'inscrit nécessairement dans une vision de ce que doit être le stade de football et dans une politique plus large qui dépasse les seuls comportements violents. Par conséquent, pour définir les méthodes de prévention sociale, il est nécessaire de s'accorder au préalable sur leurs objectifs et sur la manière de concevoir la place des supporters dans le football.

Si l'accord est large sur les formes de violences qu'il est nécessaire de combattre, d'autres comportements sont diversement perçus. Faut-il refuser la pyrotechnie dans les stades sous prétexte qu'elle peut causer des blessures et qu'elle est actuellement interdite ? Ou chercher les conditions d'un allumage contrôlé de ces engins, expérience déjà réalisée dans quelques stades européens ? L'action préventive n'est pas la même si la pyrotechnie est refusée ou si elle est considérée comme envisageable sous certaines conditions. L'animation du stade doit-elle être exclusivement à la charge du club, comme c'est actuellement le cas à Paris ? Ou faut-il encourager les activités autonomes des supporters ? Convient-il d'inciter les supporters à se fédérer et à agir collectivement dans l'enceinte du

stade ? Ou faut-il privilégier les clients individuels et limiter la possibilité d'existence de groupes de fans comme c'est également le cas à Paris ? Engager un dialogue constructif avec les groupes de supporters, qui est un des leviers principaux de la prévention sociale, ne peut faire sens que si l'existence même de tels groupes est considérée comme potentiellement positive, sous certaines conditions qu'il s'agit de favoriser. Plus largement, le stade doit-il être un lieu de relâchement contrôlé des émotions ou un lieu exemplaire ? Par exemple, faut-il tolérer certains propos injurieux voire discriminants ou convient-il de n'accepter aucun débordement verbal ?

Dans notre groupe de travail, nous n'apportons pas tous les mêmes réponses à ces questions, mais nous partageons l'idée fondamentale qu'il est nécessaire de définir nettement l'ordre des stades à construire et de fixer des objectifs clairs pour pouvoir mener une action préventive cohérente et adaptée.

2. Hooliganisme, ultras et hooligans

Justement, l'un des problèmes du terme de hooliganisme, c'est que son usage s'avère flou et qu'il amalgame des faits différents qu'il conviendrait de distinguer – notamment pour pouvoir les traiter de manière spécifique et adaptée. Cette deuxième partie s'efforce de poser ces distinctions et pointe, en particulier, les divers rapports à la violence des ultras et des hooligans.

2.1 Historique des termes hooligan et hooliganisme

Le terme hooligans apparaît au début du XX^{ème} siècle, en Angleterre puis en Europe de l'Est. Il désigne alors des voyous au comportement asocial, indépendamment d'un quelconque contexte sportif. Son utilisation régulière dans le monde du football date des années 1960, quand des groupes de supporters britanniques se mettent à causer des incidents de manière récurrente et que la violence des supporters connaît ainsi une évolution quantitative et qualitative. Les incidents ne paraissent plus seulement liés aux aléas de la rencontre sportive mais semblent désormais prémédités par des jeunes fans, qualifiés entre autres par les médias de *football hooligans*, nom que ces supporters finissent par s'approprier. A mesure que

les hooligans britanniques font des émules sur le continent, ce qualificatif est repris dans les autres pays européens. Il entre dans le langage courant le 29 mai 1985 suite au drame du Heysel. Depuis, il désigne tous les supporters violents. Le terme de hooliganisme qualifie, lui, l'ensemble des violences liées aux supporters.

Des représentations extrêmement négatives s'attachent à ces hooligans, perçus comme des animaux, des barbares, des asociaux. Si les hooligans constituent une figure aussi stigmatisée, c'est parce que les incidents autour des matches de football sont récurrents et parfois tragiques. Parce que les violences y sont particulièrement visibles du fait de la médiatisation de ce sport et de la fréquentation des stades par toutes les couches sociales. Parce que le sport se pense comme un rempart contre la violence et qu'il vit mal qu'elle s'exprime en son sein. Et enfin parce que beaucoup de gens trouvent incompréhensible de se battre pour un match de football. Cette stigmatisation des hooligans s'accompagne d'une distinction manichéenne entre les « bons » supporters, qui encourageraient leur équipe en demeurant fair-play, et les « mauvais » supporters, qui importeraient leur violence dans le football.

2.2 Du « hooliganisme » à la diversité des incidents

Ainsi, le terme de hooliganisme tend à désigner tous les incidents liés au football quels qu'ils soient, créant des amalgames entre des faits bien différents. Déjà, il s'applique parfois à des catastrophes survenues dans les stades, sans qu'elles aient été provoquées par des spectateurs. Par exemple, en 1992, une tribune provisoire du stade de Furiani en Corse, s'effondre parce qu'elle avait été mal montée, causant la mort de 18 personnes (Poncié/Jacquin 2012). Dans certains médias, des drames de ce type, dus à une mauvaise organisation, à des infrastructures inadaptées ou à une vente d'un nombre trop important de billets par rapport à la capacité d'accueil du stade sont parfois catalogués comme du hooliganisme, ce qui crée une première confusion autour de ce terme puisqu'il n'y a pas eu, dans ces incidents, de violences de la part des supporters.

Ensuite, les incidents créés par les supporters ne consistent pas seulement en des violences physiques. Or, telle qu'elle est aujourd'hui utilisée, la notion de hooliganisme agrège tous les comportements répréhensibles commis par des supporters en relation avec un match de football. Elle rassemble ainsi des faits de nature et de gravité très différentes comme les insultes, les banderoles outrancières, l'allumage d'engins pyrotech-

niques, l'abus d'alcool, la consommation de drogues, les injures racistes, les jets de projectiles, les outrages aux forces de l'ordre ou les violences physiques de toutes sortes. Ces faits sont régulièrement amalgamés dans les statistiques du hooliganisme présentées par les pouvoirs publics et les médias. Non seulement la catégorie de hooliganisme englobe ainsi des incidents sans commune mesure, mais elle conduit de plus à postuler une proximité entre ces incidents et à créer un continuum entre eux (Tsoukala 2010). Des faits relativement mineurs sont dès lors considérés comme de même nature que des violences graves : assimilés à elles, ils sont socialement perçus comme dramatiques. Les données du ministère de l'Intérieur montrent, sur la période 2006-2010 et selon les catégorisations mêmes du ministère, qu'à côté d'un noyau dur de « délits graves et de crimes » (4 % des faits répertoriés), plus des $\frac{3}{4}$ des incidents constatés autour des matches de football professionnel sont des « attitudes proscrites d'un impact limité sur l'ordre public », les 20 % restants constituant des incidents d'une gravité intermédiaire (Hourcade 2010). Ces statistiques rejoignent les observations qualitatives effectuées autour des stades. Par conséquent, s'il existe bien des violences graves liées aux supporters, la plus grande partie des faits catégorisés comme relevant du hooliganisme en France correspondent à des faits relativement mineurs. Il est donc nécessaire de distinguer les faits auxquels la lutte contre le hooliganisme doit s'attaquer. Actuellement, la répression de l'usage d'engins pyrotechniques, qui ne constitue « pas un crime » selon le slogan des ultras, est au cœur de la lutte contre le hooliganisme.

Enfin, même en centrant le regard sur les violences physiques des supporters, l'utilisation immuable de la notion de hooliganisme laisse penser que ce phénomène est uniforme et stable alors que les violences causées par les supporters sont variées, que leurs formes évoluent dans le temps et que leurs acteurs sont pluriels. Pour mettre en évidence les différents registres des violences des supporters et leurs transformations dans le temps, des chercheurs belges (Walgrave/Van Limbergen 1988) distinguent, de manière typologique, la violence spontanée et la violence préméditée. La violence spontanée advient de façon subite et imprévue. Elle est provoquée par une défaite, une erreur d'arbitrage, les provocations verbales des supporters adverses, la rencontre fortuite de fans ennemis aux alentours du stade, etc. Elle existe depuis les débuts du football, s'exprime dans de nombreux sports et perdure aujourd'hui. Mais, depuis les années 1960, s'y ajoute une violence préméditée, d'abord autour du football anglais puis dans toute l'Europe. Cette violence préméditée est portée par des groupes qui vont au stade avec l'idée qu'ils peuvent se battre et qui, éventuelle-

ment, organisent ces violences. Les incidents autour des stades de football professionnel français comme allemands sont aujourd'hui essentiellement causés par des groupes de supporters qui pratiquent une violence préméditée et ils sont souvent indépendants des faits de jeu.

2.3 Ultras et hooligans

Dans nos deux pays, deux types de groupes de supporters, dont les formes d'organisation ainsi que les rapports au football et à la violence sont significativement différents, causent l'essentiel des violences. Avant tout préoccupés par la violence, ceux qui se définissent comme hooligans s'investissent peu dans l'ambiance au stade et dans la vie du club. Ils ne cherchent pas à être reconnus par les autorités. Au contraire, ceux qui se considèrent comme ultras s'impliquent, de manière critique, dans le soutien au club et dans son fonctionnement ainsi que dans le monde du football. Tandis que les hooligans forment des bandes informelles, les ultras se structurent en associations dont les membres paient une cotisation annuelle et dont les porte-parole débattent avec les dirigeants du football et interviennent dans les médias (Bromberger 1995). Comme le note Patrick Mignon (2007), les hooligans sont avant tout à la recherche d'« émotions fortes » alors que les ultras s'engagent aussi dans une « cause », celle de leur club, de leur ville et de leur groupe de supporters, selon une logique de « mouvement social ».

Enfin, le rapport à la violence différencie ultras et hooligans. La violence constitue le cœur de la pratique des hooligans, alors qu'elle n'est qu'un moyen d'action parmi d'autres pour les ultras. Autant les hooligans revendiquent leur attrait pour la violence, autant les ultras ont un positionnement ambigu à son égard. Au près du grand public, les responsables ultras expliquent que, contrairement aux hooligans, ils ne viennent pas au stade pour se battre et que les incidents ne représentent qu'une part infime de leurs activités. Ils prétendent contrôler les plus excités. Ils estiment que la violence vient à eux, qu'ils ne font que répondre à des provocations et qu'ils sont obligés d'en passer par là pour se « faire respecter ». La violence des hooligans est ouvertement offensive alors que celle des ultras est toujours présentée de manière défensive, comme une réaction à un événement antérieur. Dans le même temps, à l'intérieur de leur monde, les ultras assument la violence. Il y a là plus qu'un double discours. En effet, les ultras se doivent de limiter la violence afin de ne pas se couper des autres supporters du kop et de continuer à être considérés comme

des interlocuteurs par les dirigeants. Tout en reconnaissant que la violence peut leur nuire, ils ne parviennent cependant pas à l'exclure, car ils craignent de perdre alors toute radicalité. Dans le monde ultra, la place de la violence est donc paradoxale. Elle est marginale, dans la mesure où elle ne concerne qu'une minorité de membres et où elle est relativement rare, et centrale en ce sens qu'elle ne peut être récusée et qu'elle permet de trancher les conflits. Elle est, d'un côté, régulée et limitée par les responsables et, de l'autre, provoquée et entretenue par les rivalités du groupe. Les ultras tendent à refuser les bagarres arrangées par les hooligans en dehors des matches (appelées « fights ») pour déjouer la surveillance policière, tout en appréciant d'affronter les ultras rivaux autour du stade ou sur le trajet y menant. La violence des ultras est donc préméditée, en ce sens qu'elle fait partie de l'ordre des possibles et qu'elle est parfois anticipée, mais elle n'est généralement pas aussi organisée que celle des hooligans et, sauf cas exceptionnel, elle reste liée au calendrier sportif.

Alors que les hooligans assument l'étiquette de « mauvais garçons », les ultras sont ambivalents (Hourcade 1998). Ils veulent être considérés comme responsables tout en demeurant « rebelles ». D'une part, ils encouragent leur équipe, organisent des animations dans le stade, discutent avec les dirigeants et les journalistes ou réalisent des actions caritatives. Et, d'autre part, ils consomment des drogues, abusent de l'alcool, insultent de manière haineuse les adversaires ou causent des incidents. Au regard des critères socialement dominants, ils sont « bons » et « mauvais », ce que les stéréotypes manichéens occultent. Ceux qui se reconnaissent comme ultras gèrent diversement cette ambivalence. Le « mouvement ultra », comme ces supporters l'appellent eux-mêmes, est ainsi partagé entre deux tendances, l'une recherchant une reconnaissance de la part des autorités et une certaine institutionnalisation, l'autre insistant sur le caractère nécessairement rebelle et « underground » d'un mouvement qui oscille en permanence entre modération et radicalisation.

Bien sûr, les frontières entre le monde des ultras et celui des hooligans sont poreuses. Des individus passent d'un type de groupe à un autre ou jouent à un moment donné sur les deux registres. Des ultras et des hooligans s'allient parfois pour des actions communes, notamment violentes. Les uns comme les autres ont une double passion : d'une part, pour le football et leur club et, d'autre part, pour leur groupe de supporters et la compétition dans laquelle ils s'engagent avec les autres groupes. Les supporters violents sont souvent vus comme prenant le football comme simple prétexte pour y importer leur violence. En fait, à l'exception de quelques hooligans qui n'assistent pas aux matches et se désintéressent

du football, les supporters violents sont amateurs de football et ne sont donc pas extérieurs à ce sport. Ces jeunes hommes, ayant pour l'essentiel entre 16 et 35 ans, sont issus des catégories populaires et moyennes. Leur violence s'inscrit dans des conflits classiques entre bandes et fait sens à leurs yeux car ils estiment devoir « faire respecter » l'« honneur » et l'« identité » de leur club et de leur groupe. Elle découle également d'une recherche d'excitation. L'objectif des bagarres (tant celles autour des stades que des fights) est généralement de l'emporter sur l'adversaire et non de le blesser gravement. La violence est codifiée, et même si les règles informelles ne sont pas toujours respectées et si les risques sont bien plus grands que ce que pensent les acteurs, ce cadre commun permet de limiter les conséquences des bagarres.

2.4 Les diverses formes de violences préméditées

Ainsi, même les formes de la violence préméditée aujourd'hui dominante, sont variables selon les acteurs et les périodes. La nature des bagarres entre supporters radicaux français, se définissant comme ultras ou comme hooligans, a beaucoup changé entre les années 1980 et 2010. Les incidents liés aux aléas de la compétition sportive n'ont pas complètement disparu, mais les envahissements de terrain ainsi que les violences envers l'équipe adverse ou l'arbitre sont devenus rarissimes, du fait notamment de l'amélioration des dispositifs de sécurité. En revanche, les violences à l'encontre des joueurs et des dirigeants du club soutenu se sont développées, à la sortie des stades ou au camp d'entraînement. Elles aussi ont été largement canalisées mais il est important, dans une perspective préventive, de noter que l'agressivité des supporters peut se tourner vers les représentants de leur propre club. Au fur et à mesure que les autorités sportives et politiques parvenaient à sécuriser les stades puis leurs alentours, deux nouvelles formes de violences sont apparues. D'une part, les frictions entre les supporters et les policiers ou les « stadiers » (des agents de sécurité privée agissant dans les stades depuis le milieu des années 1990) se sont multipliées, au point que les incidents opposent aujourd'hui essentiellement des supporters aux forces de l'ordre qui les encadrent. D'autre part, les supporters violents se sont de plus en plus organisés, certains hooligans planifiant désormais minutieusement leurs affrontements. Ces « free fights » se déroulent à des dates indépendantes du calendrier sportif et dans des lieux éloignés des stades et peu surveillés, comme un bois, un terrain vague ou une zone industrielle le week-end.

Elles impliquent deux groupes en nombre équivalent de hooligans, qui se saluent avant et après leur bagarre et respectent des règles pour limiter les risques de blessures.

Depuis quelques années, les médias français aiment parler des « fights », ce qui pose doublement problème. Premièrement, si le phénomène se développe en France, il demeure beaucoup plus limité que dans d'autres pays européens comme la Pologne, la Russie voire l'Allemagne. Il concerne quelques groupes de hooligans oscillant entre dix et quarante unités, rarement plus. L'attention médiatique tend donc à surestimer un phénomène existant, et méritant donc d'être pris en considération, mais marginal. Deuxièmement, les journalistes français tendent à parler de fight quelle que soit la nature des violences, amalgamant ainsi des violences planifiées ou non, consenties par les deux parties ou non, se déroulant à l'occasion d'un match ou non, etc. Le drame de PSG – Tel Aviv, en novembre 2006, offre un bon exemple de ce traitement médiatique confus. Alors qu'un supporter de l'équipe israélienne était poursuivi, aux abords du stade, par un groupe de fans parisiens dont certains avaient vraisemblablement des motivations racistes, un policier s'est interposé et a maladroitement fait usage de son arme, tuant l'un des assaillants, Julien Quemener. Ce drame a donné lieu à une importante couverture médiatique. Or, les hooligans parisiens qui se sont exprimés anonymement dans les médias les jours suivants ont présenté leur violence comme opposant des groupes d'individus consentants et en nombre équivalent, ce qui est bien différent de ce qui s'était passé après PSG – Tel Aviv. Deux types de violences doivent ici être distingués. La violence raciste des lynchages, qui s'est exprimée autour du Parc des Princes parisien du milieu des années 1980 à la fin des années 2000. Et la violence entre bandes rivales de hooligans.

2.5 Clarifier l'usage des termes ultras et hooligans

L'emploi du terme hooligan pose un dernier problème dans l'appréhension des incidents autour du football. En effet, certains supporters violents acceptent ce qualificatif de hooligans, mais d'autres le refusent, notamment les ultras. Dès lors, l'usage du terme hooligans est particulièrement confus. Première confusion : est-ce un nom que certains supporters revendiquent ou est-ce un stigmate collé, de l'extérieur, sur certains groupes ou certains comportements (Mignon 1998) ? Deuxième confusion : parfois, le terme hooligans sert à désigner tous les supporters violents quels qu'ils soient, parfois il est utilisé pour distinguer les hooligans d'autres supporters pou-

vant causer des débordements, comme les ultras. Ainsi les mots ultras et hooligans sont employés tantôt comme synonymes pour évoquer les supporters violents, tantôt comme désignant des types de groupes différents. Par conséquent, quand on parle en France de hooligans et d'ultras, on ne sait pas très bien de quoi on parle réellement.

Pour étudier rigoureusement les débordements des supporters, il est donc nécessaire de clarifier le sens des termes. Puisque la notion de hooliganisme est confuse et qu'elle englobe des faits très différents, il est préférable d'éviter de l'employer et de distinguer plutôt les types d'incidents liés aux supporters afin de séparer les problèmes. Pour stabiliser le sens des mots hooligans et ultras, il semble également opportun de désigner comme hooligans des groupes informels centrés sur la violence et qui se reconnaissent d'ailleurs comme tels. Et de parler d'ultras à propos de groupes structurés, qui s'impliquent dans le monde du football tout en agissant parfois violemment, et qui revendiquent ce qualificatif. Dans cette perspective, largement partagée par les sociologues français spécialistes du sujet à l'exception de Dominique Bodin (2003), les hooligans ne constituent qu'une partie des supporters violents. Les ultras sont également des supporters qui peuvent être violents, mais avec d'autres logiques de comportements. Pour mettre en évidence tant leurs ressemblances que leurs divergences, je considère qu'ultras et hooligans constituent deux formes distinctes d'un supportérisme que je qualifie d'extrême ou de radical.

La distinction proposée ici entre ultras et hooligans est typologique. Elle ne conduit ni à cataloguer tel individu ou tel groupe dans telle catégorie, ni à tracer des limites entre les uns et les autres. Il s'agit d'analyser l'espace du supportérisme en distinguant les principaux pôles, dont chaque individu ou groupe se rapproche plus ou moins, et en montrant comment les supporters se positionnent dans cet espace. Cette approche relationnelle prend en compte les manières dont les supporters se définissent les uns par rapport aux autres ainsi que les évolutions des pratiques.

2.6 Faut-il parler d'hooltras ?

Günter Pilz parle d'hooltras pour évoquer les ultras qui acceptent la violence tout en animant le stade, par rapport aux ultras non-violents et aux hooligans purs et durs. Cette notion d'hooltras ne fait pas sens en France ou en Italie. D'abord, parce qu'aucun groupe de supporters ne se pense ainsi et parce qu'elle n'est pas utilisée non plus par les observateurs. Ensuite, parce qu'elle laisse entendre en creux que le mouvement ultra est

non-violent. Or, la violence a toujours fait partie du monde des ultras italiens comme français. Un groupe ultra qui rejetterait complètement la violence ne serait plus considéré comme tel par ses pairs. De fait, les sociologues qui étudient les ultras constatent que, même quand elle est rarissime, la violence fait partie du répertoire d'actions de ces groupes.

En fait, cette notion d'hooltras révèle des différences entre les mouvements ultras en Italie, en France et en Allemagne. En Italie, les ultras ont été les premiers supporters radicaux à s'exprimer dans les stades, ils ont toujours eu une dimension violente et ils occupent l'ensemble de la scène du supportérisme extrême – ce qui implique des différences internes fortes entre les groupes revendiquant l'héritage ultra. En France, le mouvement ultra est apparu en même temps que la mouvance hooligan : il est progressivement parvenu à s'en distinguer, tout en demeurant sulfureux. En Allemagne, le mouvement ultra ne s'est imposé que dans les années 2000 parce que des kops étaient déjà bien constitués avant et que les bandes de hooligans étaient très présentes. Quand les premiers ultras sont apparus en Allemagne, ils ont été perçus par opposition aux hooligans et considérés comme des supporters festifs et non-violents. Initialement, le mouvement ultra allemand a ainsi été vu comme non-violent ou très peu violent, tant par les autres supporters allemands que par les autres ultras européens. Cependant, au cours des années 2000, il est petit à petit devenu plus radical. Parce que les ultras allemands ont appris des groupes ultras étrangers avec lesquels ils sont en relation. Parce qu'ils ont des pratiques déviantes, dans la violence symbolique des chants ou dans l'utilisation de pyrotechnie, qui les confrontent aux autorités et, physiquement, à la police. Et parce que le relatif déclin des bandes de hooligans allemandes et le fait qu'elles s'expriment désormais loin des stades ont mis les ultras en première ligne : des jeunes violents peuvent désormais être plutôt tentés de s'engager dans des groupes ultras que dans des bandes hooligans qu'ils peinent à identifier.

En parlant d'hooltras, Günter Pilz cherche à mettre en évidence la radicalisation de la scène ultra allemande et à souligner que tous les ultras ne sont pas également prêts à passer à la violence – seule une minorité (ceux qu'il qualifie d'hooltras) s'y engageant. Ce terme lui permet aussi de pointer l'ambivalence des ultras, qui ont une face positive et une face négative. Je partage ces analyses. Mais je préfère éviter de parler d'hooltras, pour deux raisons. Premièrement, parce que l'usage de ce terme peut laisser penser qu'il y a des gentils ultras (les vrais ultras) et des mauvais ultras (les hooltras), ce qui risque de masquer la tension structurelle qui existe dans le monde ultra autour de la violence, à la fois rejetée et acceptée, à la

fois marginale et centrale. Je préfère insister sur l'ambivalence des ultras par rapport à la violence et souligner qu'il existe deux pôles principaux au sein du mouvement ultra, un qui prône le caractère underground et radical du mouvement, un autre qui appelle à une institutionnalisation et à une modération, mais sans rompre complètement avec la violence. Deuxièmement, parce que les informations dont je dispose sur les supporters radicaux allemands montrent qu'ils distinguent assez nettement la scène ultra d'un côté et la scène hooligan de l'autre. Il n'y a donc, à ma connaissance, guère d'interférences entre ces deux mondes, lesquelles justifieraient de parler d'hooltras. En revanche, des supporters radicaux polonais par exemple ont recours à ce terme, qui correspond à une réalité locale puisque certains groupes polonais s'investissent à la fois dans l'animation du stade (ce qui est caractéristique des ultras) et dans les fights arrangées (ce qui est propre aux hooligans). Dans un tel cas, l'usage du terme hooltras paraît approprié.

Au-delà de ces débats entre chercheurs, qui n'empêchent pas de se mettre d'accord sur l'essentiel de l'analyse, ce qui importe, c'est de noter que le mouvement ultra n'est pas figé et que ses modes d'expression varient d'une époque à l'autre ou d'un lieu à l'autre. Ultras français et allemands partagent des pratiques d'animation du stade (dont la revendication de la pyrotechnie) et de relation aux supporters adverses, des conceptions du supportérisme et du football, ainsi que l'opposition à la répression qu'ils jugent excessive à leur égard et au football moderne qui, selon eux, remettrait en cause les traditions populaires du football. Mais leurs histoires différentes et les contextes sociaux dans lesquels ils s'engagent induisent aussi des différences dans leurs manières de faire et de penser.

2.7 Distinguer les phénomènes pour mieux les traiter

Pour mener une politique efficace de traitement des débordements des supporters, il convient donc déjà d'estimer la nature et la gravité de la situation. Par conséquent, il importe de disposer de statistiques solides (sachant qu'il existera toujours des limites à une telle entreprise) permettant de connaître la répartition et l'ampleur des problèmes. Malheureusement, les données françaises sur les interdits de stade, les interpellations ou les incidents constatés sont aujourd'hui difficilement accessibles. Elles sont communiquées avec un certain flou par le ministère de l'Intérieur, qui refuse notamment d'indiquer les proportions des interdictions de stade en fonction de leur motif.

Dès lors, il faudrait construire un outil statistique aussi fiable et transparent que possible. Il serait opportun de créer un observatoire des incidents autour du football professionnel, incluant des experts extérieurs aux institutions afin qu'une réflexion critique sur l'outil et ses usages puisse être menée (actuellement, les statistiques sont produites par la Ligue de Football Professionnel et par le ministère de l'Intérieur sans contrôle extérieur). Un tel dispositif existe d'ailleurs déjà dans le football amateur français : l'observatoire des comportements géré par la Fédération Française de Football. Un observatoire de ce type pourrait être également pertinent pour le football professionnel allemand. Il serait aussi instructif que des échanges interviennent entre nos deux pays sur la manière de faire ces statistiques et de les gérer.

3. L'intérêt de la prévention sociale dans la politique de lutte contre le hooliganisme

Depuis le milieu des années 1980, et le drame du Heysel qui a traumatisé l'Europe, la lutte contre le hooliganisme est devenue une priorité des autorités sportives et publiques sur le continent. Du fait notamment des collaborations entre Etats et de l'effet homogénéisant des institutions européennes, les politiques mises en place par les différents pays présentent de nombreux points communs : l'accent est mis sur la répression ferme des comportements violents, sur la « prévention situationnelle » (c'est-à-dire le recours à des dispositifs techniques censés prévenir les problèmes) et sur une approche « pro-active » d'anticipation des risques. En revanche, les différences sont significatives quant à la place accordée à la prévention sociale. Comme indiqué précédemment, l'Allemagne a construit une politique globale alliant répression et prévention. Elle a notamment développé des structures de travail social auprès des supporters, appelées « Fan Projekte ». Au contraire, la prévention sociale est quasiment absente du dispositif français de lutte contre le hooliganisme, lequel s'inscrit dans la tendance européenne aujourd'hui dominante d'accent mis sur la seule répression.

3.1 Une politique française de « tolérance zéro »

Depuis le début des années 1990, une politique spécifique de lutte contre les incidents causés par les supporters s'est mise en place en France, mais longtemps de manière fluctuante. En effet, elle s'est construite en réaction

à des incidents exceptionnels, largement médiatisés : ces incidents suscitaient, à chaque fois, des déclarations indignées de la part des journalistes, des politiques et des dirigeants du football, des appels à une répression accrue et un durcissement des dispositifs existants ainsi que de l'action répressive. Puis, au bout de quelques temps, cette action se relâchait progressivement. Dès lors, la mobilisation dans la lutte contre le hooliganisme ne correspondait pas à un travail de fond : elle ne se développait que quand des incidents étaient largement traités par les médias. L'action était donc plus conjoncturelle que structurelle. De plus, cette politique s'appuyait sur des chocs émotionnels et non sur une connaissance précise des comportements des supporters. Elle favorisait donc les mesures politiquement rentables à court terme, au détriment d'une analyse précise de la situation et de la construction d'un dispositif d'ensemble cohérent.

Comme explicité dans la première partie de ce texte, la lutte contre le hooliganisme connaît en France un tournant décisif en 2009-2010. Plusieurs drames aux abords des stades ont cette saison-là entraîné une mobilisation des pouvoirs publics et sportifs, lesquels ont accru leur coordination et mis en place une action cohérente et durable, de nature essentiellement répressive. L'objectif affiché est d'appliquer la « tolérance zéro » et le « principe de précaution » afin d'« éradiquer » la violence des stades.

Cette politique s'appuie sur quatre piliers. Premièrement, des textes législatifs maintes fois renforcés qui permettent notamment : d'interdire de stade les supporters considérés comme dangereux et de restreindre leurs déplacements au moment des matches ; de dissoudre complètement ou de suspendre quelques mois d'activités un groupe de supporters jugé violent ; d'interdire le déplacement des supporters visiteurs lors de certains matches à risques. Deuxièmement, le renforcement et la spécialisation des dispositifs policiers ainsi que le suivi et l'encadrement des groupes à risques. A l'automne 2009, une Division Nationale de Lutte contre le Hooliganisme a été créée au sein du ministère de l'Intérieur. Puis, quelques mois plus tard, des Sections d'Intervention Rapide ont été mises en place dans la plupart des stades : elles sont composées de policiers, habillés en survêtement, qui sont censés appuyer les stadiers et procéder à des interpellations. Troisièmement, des mesures de prévention situationnelle comme la vidéosurveillance, l'interdiction de l'alcool dans les stades ou l'adaptation des enceintes aux impératifs de sécurité. Quatrièmement, des sanctions sportives (amendes, suspension de terrain, retrait de points au classement, etc.) prononcées par les instances du football à l'encontre des clubs dont les supporters causent des incidents ou utilisent des engins pyrotechniques.

3.2 Les effets pervers de cette politique répressive

Cette politique a produit des résultats positifs en ce sens que les incidents à l'intérieur et aux alentours des stades sont en diminution depuis le début des années 2010. Cependant, elle présente aussi plusieurs effets pervers. Tout d'abord, elle exerce une pression très forte sur les supporters – et pas seulement sur leurs comportements violents – ce qui exacerbe les tensions entre supporters et autorités et, sur le terrain, entre supporters et policiers. Comme le reconnaissait sous couvert d'anonymat un policier français, la situation actuelle ressemble à une « cocotte-minute ». Les autorités tiennent le couvercle, mais elle peut exploser à tout moment. D'ailleurs, plusieurs incidents sérieux ont opposé des groupes ultras aux forces de l'ordre ces derniers mois. Ensuite, le principe de la tolérance zéro conduit à amalgamer des faits très différents et à les sanctionner souvent de manière similaire par des mesures administratives, décidées par les préfetures en dehors de toute intervention judiciaire. Dès lors, les sanctions ne sont pas toujours proportionnelles à la gravité des faits. En outre, les méthodes adoptées peuvent porter atteinte aux libertés publiques, notamment parce que les mesures administratives d'interdiction de stade individuelle ou d'interdiction collective de déplacement sont préférées aux mesures judiciaires. Dès lors, cette politique fait de nombreuses victimes collatérales, puisqu'elle ratisse large pour atteindre sa cible et prend dans ses filets des supporters qui n'ont rien à se reprocher. En cherchant à « sortir la violence du stade », pour reprendre le slogan d'une campagne récente des autorités sportives et publiques, elle se préoccupe également peu de l'éventuel report des comportements violents dans d'autres sphères de la vie sociale (comme c'est le cas à Paris avec le regain de tensions entre groupuscules politiques extrémistes). Enfin, un doute apparaît quant aux objectifs de cette politique de lutte contre le hooliganisme, qui donne parfois le sentiment de plus cibler les comportements déviants qui s'expriment dans les tribunes (comme l'usage d'engins pyrotechniques) que les violences physiques plus graves qui ont généralement lieu hors des stades. Cette politique se préoccupe-t-elle de l'ordre public ou permet-elle au spectacle footballistique de se dérouler sans accroc ? Cherche-t-elle à traiter la violence ou à la déplacer dans des zones où elle est moins visible et dérangeante ? En tout cas, elle peut donner le sentiment à certains supporters d'être injustement traités, ce qui radicalise une partie d'entre eux et ne les incite pas à assumer leurs propres responsabilités.

3.3 Des réticences envers la prévention sociale

Dans le *Livre vert du supportérisme* remis au secrétariat d'Etat aux sports (Hourcade/Lestrelin/Mignon 2010), nous insistions sur l'intérêt de mener une politique équilibrée de traitement des violences des supporters en associant une répression ferme des comportements graves, ce qui permet de sanctionner les supporters les plus radicaux et d'avoir un effet dissuasif, et une prévention sociale et un dialogue avec les groupes de supporters qui se comportent de manière responsable afin d'apaiser les tensions qui peuvent aujourd'hui surgir entre les supporters et les policiers ou les supporters et leur club.

Cependant, la perspective préventive demeure très limitée en France. Dans les années 1990, la Ligue de Football Professionnel a incité les clubs à prendre en charge les questions de sécurité et les relations avec leurs supporters. Mais aucune politique nationale n'a été mise en place, tant par les institutions publiques que sportives. Dès lors, les relations entre les clubs et leurs associations de supporters sont très variables d'une ville à l'autre. La seule tentative préventive significative, à l'échelle nationale, est le congrès des associations de supporters, organisé par la secrétaire d'Etat aux sports Rama Yade en janvier 2010, qui visait à renforcer l'intégration des supporters dans le monde du football afin de contribuer à réduire les violences. Cependant, le processus de dialogue a été interrompu par la mort, quelques semaines plus tard, de Yann Lorence. Le *Livre vert du supportérisme*, issu de cette initiative, se réduit donc à des « propositions d'actions pour le développement du volet préventif de la politique de gestion du supportérisme » alors que nous espérions voir aboutir les discussions entre les différents acteurs concernés.

Malheureusement, l'idée même de prévention sociale rencontre de nombreuses résistances de la part de responsables politiques et sportifs français. Difficilement quantifiable, elle est peu rentable politiquement. Dans une conjoncture sécuritaire comme celle que connaît la France, elle suscite même beaucoup de scepticisme. Ses détracteurs la présentent comme alternative à l'approche répressive – alors qu'elle devrait être complémentaire. Surtout, ils la considèrent comme une preuve de laxisme envers les supporters violents. De plus, elle impliquerait de reconnaître les supporters comme acteurs du football, ce à quoi une bonne partie des dirigeants sportifs et des responsables politiques sont réfractaires. Dès lors, la prévention sociale n'est pas perçue comme une option réellement envisageable en France, même si plusieurs rapports ont prôné de combiner répression et prévention (Martin/Murat 2007 ; Hourcade/Lestrelin/Mignon 2010 ; Glavany 2014).

3.4 L'intérêt des expériences préventives allemandes

L'Allemagne représente, depuis une vingtaine d'années, un autre type de politique, où la répression des violences est combinée à un travail préventif important et à un dialogue avec les supporters. Dès les années 1980 sont apparus, dans plusieurs villes, des projets de travail social avec les supporters, appelés « Fan Projekte ». Au début des années 1990, les autorités élaborent, via le « Programme national de Sport et sécurité », une politique globale de traitement du hooliganisme. Corrélativement à l'adaptation des dispositifs policiers et à la formation des acteurs de la sécurité aux spécificités du hooliganisme, les pouvoirs publics allemands soutiennent le développement des Fan Projekte, lesquels visent à enrayer la violence, à lutter contre l'extrémisme et à promouvoir une culture positive du supportérisme (Robin 2010 ; Hourcade/Lestrelin/Mignon 2010).

Pour ce faire, leur action, localisée autour d'un club, repose sur deux principes. D'une part, un travail socio-pédagogique avec les supporters. D'autre part, la mise en relation des supporters avec les autres acteurs, club, police, collectivités territoriales, fédération nationale, journalistes... Financés selon un principe de trois tiers par la commune, la région et les institutions footballistiques, les Fan Projekte ont su faire preuve d'indépendance tant par rapport aux supporters qu'aux clubs ou à la police. Insistant sur leur statut de médiateurs, ils ont acquis des compétences reconnues dans la gestion des conflits. Début 2010, les 47 Fan Projekte recensés employaient 94 salariés permanents, la structure nationale de coordination étant composée de 5 personnes (Robin 2010). Cette réussite des Fan Projekte (même s'ils s'implantent mal dans certaines régions de l'Est et connaissent parfois des difficultés propres à tout programme socio-éducatif) est liée à leur capacité à jouer un rôle de médiateur, à leur adaptation à l'essor du mouvement ultra allemand, à leurs programmes de lutte contre les discriminations, à l'investissement conséquent des autorités et à la complémentarité entre répression et prévention. Si les ultras allemands arrivent mieux que leurs homologues français à se structurer collectivement, c'est notamment parce qu'ils trouvent en face d'eux des interlocuteurs institutionnels ouverts au dialogue et qu'ils bénéficient de la médiation des travailleurs sociaux des Fan Projekte.

Bien sûr, cette approche globale ne résout pas, à elle seule, tous les problèmes. Comme indiqué dans la première partie de ce texte, des débats continuent d'agiter les acteurs du football allemand sur la manière la plus adaptée de gérer les supporters violents. De vives tensions peuvent toujours se manifester entre certains supporters et les autorités. Comme

le texte de Günter Pilz le souligne, il n'est pas toujours évident de bien coordonner l'action des travailleurs sociaux et de la police. Néanmoins, s'il ne s'agit pas d'adapter mécaniquement à la France l'approche allemande, d'autant qu'elle connaît des variations selon les régions, ces dispositifs préventifs montrent l'intérêt qu'il y aurait à creuser cette piste en France afin d'apaiser le climat autour des matches de football professionnel.

4. Conclusion : Pour une approche globale de désescalade

La méthode de traitement des violences des supporters suggérée par notre groupe de travail s'articule autour de quelques grands principes. Premièrement, construire une politique globale et équilibrée alliant répression ciblée, anticipation des risques, prévention sociale et dialogue avec les supporters. Deuxièmement, adapter les méthodes aux différents types d'incidents et aux divers types de supporters violents afin de gagner en efficacité. Troisièmement, favoriser la désescalade des tensions en privilégiant la communication par rapport à la confrontation, comme Günter Pilz y invite dans son texte de cet ouvrage et comme Patrick Mignon l'avait proposé dans une note (Mignon 2010).

Bibliographie

- BASSON, Jean-Charles (dir.) (2001). *Sport et ordre public*. Paris : La Documentation Française.
- BODIN, Dominique (2003). *Le hooliganisme*. Paris : PUF.
- BROMBERGER, Christian, avec la collaboration d'Alain HAYOT et Jean-Marc MARIOTTINI (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : Maison des sciences de l'homme.
- BROMBERGER, Christian (1998). *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*. Paris : Bayard.
- BROUSSARD, Philippe (1990). *Génération supporter. Enquête sur les ultras du football*. Paris : Robert Laffont.
- BUSSET, Thomas/JACCOUD, Christophe/DUBEY, Jean-Philippe/MALATESTA, Dominique (éds.) (2008). *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*. Lausanne : Antipodes.
- COMERON, Manuel (2002). *La prévention de la violence dans le sport*.

Conseil de l'Europe.

- DEMAZIÈRE, Didier (dir.) (1998). *Le peuple des tribunes. Les supporters de football dans le Nord - Pas-de-Calais*. Béthune : Musée d'ethnologie régionale.
- DIETSCHY, Paul (2010). *Histoire du football*. Paris : Perrin.
- EHRENBERG, Alain (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy.
- FAURE, Jean-Michel/SUAUD, Charles, avec la collaboration d'Hassen SLIMANI (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris : PUF.
- GABLER, Jonas (2013). « On ne va pas au stade pour voir du foot mais pour vivre une expérience collective » (interview mise en ligne le 9/8, propos recueillis par Ali Farhat, Julien Mechaussie et Nicolas Hourcade) ; « Personne ne désire une suppression des gradins debout dans les stades allemands » (interview mise en ligne le 25/8), sofoot.com.
- GLAVANY, Jean (2014). *Pour un modèle durable du football français*, rapport pour le ministère des sports.
- GOVAERT, Serge/COMERON, Manuel (1995). *Foot et violence. Politique, stades et hooligans. Heysel 85*. Bruxelles : De Boeck Université.
- HOURCADE, Nicolas (1998). « La France des < ultras > ». Dans : *Sociétés et représentations*, n° 7.
- HOURCADE, Nicolas (2007). « Hooliganisme, ultras et ambiguïtés en France ». Dans : *Esporte e Sociedade*, n° 7, 40 p.
- HOURCADE, Nicolas (2010). « Principes et problèmes de la politique de lutte contre le hooliganisme en France ». Dans : *Archives de Politique Criminelle*, n° 32, 123-139.
- HOURCADE, Nicolas (2012). « Tolérance zéro dans les stades ? Répression ou prévention pour les supporters extrêmes ». Dans : *Le Sociographe*, n° 38, 59-69.
- HOURCADE, Nicolas/LESTRELIN, Ludovic/MIGNON, Patrick (2010). *Livre vert du supportérisme. Etat des lieux et propositions d'actions pour le développement du volet préventif de la politique de gestion du supportérisme*, rapport pour le secrétariat d'Etat aux sports.
- LESTRELIN, Ludovic (2010). *L'autre public des matchs de football. Sociologie des supporters à distance de l'Olympique de Marseille*. Paris : Ed. de l'EHESS.
- MIGNON, Patrick (1998). *La passion du football*. Paris : Odile Jacob.
- MIGNON, Patrick (2007). « Les désordres des stades, 1945-2005 ». Dans : TÉTART, P. (dir.). *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*. Paris : Vuibert.
- MIGNON, Patrick (2010). *Pour une désescalade des réponses sécuritaires*

dans le football, note pour la fondation Terra Nova.

- MURAT, Bernard/MARTIN, Pierre (2007). *Faut-il avoir peur des supporters ?*, rapport d'information de la commission des Affaires culturelles du Sénat, n° 467.
- NUYTENS, Williams (2004). *La popularité du football. Sociologie des supporters à Lens et à Lille*. Arras : Artois Presses Université.
- PILZ, Gunter A./WÖLKI-SCHUMACHER, Franciska (2010). *Aperçu général du phénomène de la culture ultra dans les Etats membres du Conseil de l'Europe en 2009*, Conseil de l'Europe.
- PFEIL, Ulrich (éd.) (2010). *Football et identité en France et en Allemagne*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- PONCIÉ, Gérard/JACQUIN, Alexandre (coord.) (2012). *5 mai 1992. Furiani, 20 ans*, Union des Journalistes de Sport en France section Provence.
- ROBIN, Guillaume (dir.) (2010). « Le football allemand face aux défis croisés de la réunification, de l'Europe et de la mondialisation ». Dans : *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 193.
- TSOUKALA, Anastassia (2010). *Hooliganisme en Europe. Sécurité et libertés publiques*. Québec : Athéna.
- WALGRAVE, Lode/VAN LIMBERGEN, Kris (1988). « Le hooliganisme belge : description et essai de compréhension ». Dans : *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n° spécial, 7-31.

Gunter A. Pilz

3 Dernières évolutions dans le milieu ultra et le milieu des supporters – conséquences pour l’action préventive et l’action de la police

Le mouvement ultra est une culture de jeunes d’un nouveau genre qui leur permet d’un côté de vivre une créativité, un engagement et un enthousiasme qui leur sont spécifiques, mais aussi, de l’autre, la violence, la haine et l’hostilité (Pilz 2012, 203 et suivantes). L’avenir dépendra de la direction que prendra le milieu ultra : l’énorme potentiel canalisant la créativité, l’imagination et l’engagement des ultras réussira-t-il à s’imposer et à refouler les influences négatives, ou un nouveau potentiel de violence va-t-il surgir d’une partie de ce milieu, c’est-à-dire des *hooltras*¹ ?

La réponse à cette question est également liée à la manière dont les fédérations, les associations et la police réussiront à réagir en faisant preuve de discernement et de sensibilité. Pour les personnes extérieures, il n’est pas facile d’évaluer ce milieu et d’avoir un regard nuancé : le look d’une partie des ultras ressemble à celui des *hooligans*, ils apparaissent en groupe unitaire et adoptent un comportement provocant et agressif envers les « ennemis », c’est-à-dire les fans de l’équipe adverse, les stadiers et la police.

D’autant plus que les ultras, comme les *hooltras* (du moins encore pour l’instant), réagissent de manière totalement différente à la police et aux forces anti-émeute (BFE en allemand) que les *hooligans*. Pour les ultras, la présence de la police, en particulier des unités anti-émeute, a un effet menaçant et les rend agressifs. Pour les *hooligans*, c’est au contraire l’absence de la police qui est une invitation à assouvir leurs be-

¹ Malgré la critique de mon collègue Nicolas Hourcade, je reste attaché au terme de « *Hooltras* » comme jonction des « *Ultras* » et des « *Hooligans* ». Il s’est entretemps introduit en Allemagne, et est reconnu aussi bien dans le milieu ultra que dans le débat public.

soins et leurs fantasmes de violence. D'autre part, lorsque la police et les unités anti-émeute sont présentes, les hooligans y voient une sorte de gratification, ainsi qu'une mise au défi. La police est finalement considérée comme l'équivalent d'un adversaire sportif auquel on se mesure, selon le proverbe « Œil pour œil, dent pour dent ». Les hooligans attendent de la police qu'elle intervienne sans compromis et qu'elle applique la « tolérance zéro ».

Il est donc évident que le principe de désescalade présuppose des mesures très différentes en fonction du groupe auquel les fans appartiennent. Tandis que face aux ultras, la police devrait intervenir de manière dissimulée, c'est plutôt une forte présence qui est requise face aux hooligans. Une fois que les jeunes ont goûté à la fascination de la violence, on ne peut plus ou presque plus les atteindre en utilisant la pédagogie ou la pédagogie de l'action. L'unique remède est alors la répression. Ceci vaut également pour les ultras ou les *hooltras* qui s'adonnent à la violence en dehors des journées de match. Par conséquent, les « *Fanprojekte* » (projets d'encadrement des supporters) considèrent que leur mission est d'empêcher les jeunes de rejoindre ces milieux violents plutôt que de faire en sorte que des hooligans fascinés par la violence ne réalisent pas leurs fantasmes.

La répartition des tâches semble claire : dans le premier cas, ce sont les programmes socio-éducatifs et les activités physiques qui seront requises, et dans le second, la police. Concernant les réactions au comportement des supporters et les efforts déployés dans la prévention de la violence chez les jeunes, Steinhilper (1987, 73) fait un constat très juste lorsqu'il écrit sous forme de résumé : « Les réponses immédiates devraient être considérées avec méfiance. Chaque cause a besoin d'une thérapie différente. S'il s'agit d'une criminalité due à la personnalité, un plus grand contrôle et une plus grande réglementation seront nécessaires. Mais si la violence, en revanche, est une réponse à des effets structurels de la société, l'expression d'une crise de sens, la preuve d'une quête d'identité et d'un manque de perspective, de l'appauvrissement des liens familiaux et sociaux, les réponses aux questions de prévention seront bien plus compliquées, et la question des responsabilités concerne de nombreuses personnes et à un moment très précoce. La prévention ne peut pas fonctionner par le biais d'interdits, mais pourrait dans certaines conditions atteindre son but en autorisant la provocation dans l'espace délimité et contrôlé du stade de football. »

Cependant, ne nous leurrions pas et acceptons la thèse formulée dès 1987 par Zinnecker. Selon lui, ce n'est pas seulement la commercialisation

à outrance du football et la distance ainsi créée entre les fans et leur club qui libèrent indirectement les potentiels violents : les jeunes choisissent le football comme loisir en raison des structures mêmes de ce sport qui permettent la violence.

En outre, aucun autre sport d'équipe n'accorde à ses spectateurs un champ d'action spatialement aussi vaste dans lequel des actes déviants ont autant d'impact sur le public. L'une des grandes tâches, et probablement l'une des plus difficiles, des fédérations, des clubs, du travail social et de la police, sera de répondre de manière adaptée et adéquate à ces différentes évolutions, les unes s'opposant parfois aux autres. Les clés d'une réaction adaptée me semblent être les concepts d' « espace », de « dialogue » et de « communication ».

1. Créer et réduire des espaces

Les défis en matière de maintien de l'ordre et de politique sociale consistent d'abord à réduire les espaces accordés aux hooligans et aux hooltras, à poser des limites claires, en priorité là où la violence est débridée et sans borne.

D'autre part, il s'agit de concéder aux ultras et aux supporters des espaces où ils peuvent assouvir leurs besoins de mise en scène, d'auto-présentation, de chorégraphie et d'identification, tout en les amenant à accepter le respect des règles, des normes communes du fair-play, et à se distancer clairement de la violence et des idées d'extrême droite.

Dès 1983, la commission d'enquête « Protestation de jeunes dans l'État démocratique » (Jugendprotest im demokratischen Staat) initiée par le Parlement allemand avait montré l'importance des espaces de liberté pour les jeunes : « Tant que notre système ne sera pas en mesure d'offrir des tâches à responsabilités aux jeunes, il devra au moins se montrer tolérant et concéder aux personnes concernées des libertés spatiales et idéelles dans lesquels elles auront la possibilité de développer leur propre vie. Ce n'est pas tout, mais c'est déjà un minimum. » (Huber 1983, 270)

Alors que chez les hooligans et les « hooltras », il s'agit de rétrécir leurs espaces et marges d'action et d'imposer une répression publique, au sens de présence nette, de tolérance zéro et d'intervention inflexible de la police, on constate que pour les ultras, il convient au contraire de créer ou de maintenir en place des espaces de liberté qui leur permettent de se réaliser, de donner un sens à leurs activités et à leur vie, de développer

des perspectives d'avenir, mais aussi de connaître un peu de frisson et d'aventure.

En ce qui concerne la pyrotechnie, étant donné la situation juridique, les prises de position de la FIFA, de l'UEFA, du DFB et de la DFL et des instances juridiques ainsi que de celles des responsables de l'ordre public sont univoques ; il n'est donc plus possible de se demander si et à quelles conditions ces engins peuvent encore être allumés, même sous contrôle, par les ultras. Il s'agit désormais de réfléchir ensemble à d'autres alternatives permettant aux ultras de satisfaire à leurs besoins de créativité dans les stades.

Au sein de l'éventail allant de la prévention à la répression, il se dégage **trois grandes articulations de la prévention de la violence :**

1. **l'autorégulation** : rendre les supporters capables de fixer eux-mêmes des limites et de pacifier leur propre groupe, les y encourager et les soutenir (au sens de « self policing » avec mise au point d'un code d'honneur)
2. **la prévention** : création et maintien de projets de supporters conformément au « Programme national Sport et sécurité » : travail social avec les supporters et nomination de représentants des supporters auprès des clubs, associations et fédérations, travail d'encadrement des supporters
3. **Répression** : mise en œuvre de mesures de régulation par la police et les services d'ordre des clubs : fixer des limites et les maintenir ; faire de la médiation (gestion des conflits policière) et rendre transparentes les mesures prises par la police.

Pour éviter ou réduire la violence et les processus d'escalade de la violence, il est impératif d'encourager les mécanismes d'autorégulation au sein des groupes de supporters. Les institutions assurant le maintien de l'ordre doivent le plus possible miser sur ces mécanismes, mais aussi les exiger et les soutenir dans le but d'éviter des processus de solidarisation des supporters contre la police. Cependant, si la police doit quand même intervenir, il est primordial d'exiger que les supporters non violents se désolidarisent des fans violents, mais aussi que les actions de la police restent transparentes. La communication entre les deux parties impliquées dans le conflit joue un rôle fondamental.

2. Plaidoyer pour le dialogue et la communication – préférer la communication à la confrontation

Le « Projet-cadre fédéral pour la gestion des groupes de supporters et d'individus potentiellement violents ou violents » a été finalisé le 26 août 2011 par le UA FEK (commission chargée entre autres de la lutte contre la criminalité). Il est entré en vigueur suite au décret du 15 février 2012 signé par le ministre de l'Intérieur de Basse-Saxe. Il comporte les six directives et objectifs suivants :

1. *La police doit structurer son action de manière transparente, fiable, différenciée et cohérente, homogène et en étroite collaboration avec tous les partenaires du réseau.*
2. *Les supporters doivent être informés dans les meilleurs délais des dispositions en vigueur pour le trajet et sur le lieu de la rencontre, ainsi que des mesures policières.*
3. *La police et les groupes de supporters entretiennent un dialogue intensif et ouvert.*
4. *Il est impératif de faire une distinction entre personnes pacifiques et personnes en quête de violence.*
5. *La présence de la police et les mesures à adopter sont déterminées en fonction du principe de proportionnalité (autant de sécurité que nécessaire, et aussi peu de restrictions que possible).*
6. *Les perturbations seront endiguées dès leur apparition et empêchées durablement par des mesures adéquates ; les personnes violentes ne doivent pas pénétrer dans le stade.*

Ces directives et objectifs montrent que seul un dialogue intensif avec les groupes et les projets de supporters locaux y compris en dehors des jours de match, permet une amélioration du comportement des supporters et de la relation entre supporters, projets de supporters et police.

Aussi importants que soient le dialogue et la coopération, leur mise en pratique est souvent gênée par les relations parfois dégradées, tendues ou marquées par la méfiance entre police, supporters et projets de supporters. Dans ce qui suit, j'aimerais donc me pencher plus en détails sur ces relations et les possibilités de les normaliser, dans l'intérêt commun de la prévention de la violence.

3. Police et travail social – une relation pas toujours sereine

Même si tous deux ont pour tâche la « prévention de la violence », le travail social et la police considèrent la problématique du supportérisme sous deux angles totalement différents. Tandis que les activités de la police ont pour but de rétablir ou de maintenir le calme et l'ordre dans l'environnement direct, les projets de supporters s'efforcent de comprendre les causes des différents comportements et ainsi de concourir à résoudre à long terme le problème des comportements déviants. Par définition, le travail social doit toujours tenir compte des intérêts du public concerné ; l'action de la police est guidée par la défense de l'autorité de l'État. La police et le travail social ont beau avoir des priorités différentes, il est certain que l'équation police = répression et matraque, alors que travail social = prévention et compréhension, appartient au passé, et l'on est en droit de se demander si elle a jamais été juste (cf. Pilz 2010, 56 et suivantes). La police et les projets de supporters ont les mêmes groupes cibles, travaillent souvent au même moment et au même endroit et sont dans la pratique obligés de coopérer dans le contexte de la prévention de la violence.

Les processus d'escalade de la violence, la spirale de la violence et de l'antiviolence, ne peuvent fonctionner que dans une alternance transparente, définie, équilibrée et adaptée entre la répression et la prévention. La mission de la police est la répression, ou tout au plus la prévention sécuritaire, c'est-à-dire empêcher les agressions ou en protéger.

La police n'a aucun contrat social d'éducation, celui-ci incombe au travail social. La mission de prévention de la police se résume donc à livrer des raisons crédibles justifiant la fiabilité et l'adéquation du monopole d'autorité publique dont elle est dépositaire.

Il existe plusieurs causes expliquant les difficultés de coopération et de dialogue entre la police et les projets de supporters : d'une part l'opinion des supporters sur la police, d'autre part, les attentes différentes de la part de la police et des projets de supporters vis-à-vis de l'autre partie et enfin, les expériences vécues dans la relation avec le partenaire (voir également : Gabriel 2010, 47 et suivantes).

En outre, les relations entre les travailleurs sociaux et la police sont mises à mal par des préjugés, des *a priori* et des réserves. « *On ne peut pas parler avec eux* », déclare un responsable d'intervention de la police lorsqu'on lui demande pourquoi il ne cherche le dialogue avec les travailleurs sociaux. Comme Klose/Steffan (2006) l'ont constaté, il n'existe aucune description structurée, analyse ou directive qui pose les bases d'une

coopération au quotidien entre travail social et police. Au contraire, les relations entre tous les acteurs sont lourdement entachées par des hésitations, une volonté de mise à distance et des préjugés tenaces.

Dans leur analyse du travail social et de la police dans le contexte européen de l'encadrement des supporters, Klose/Steffan (2006, 308) l'ont souligné : les conditions préalables à une réussite de la communication entre policiers et travailleurs sociaux sont la reconnaissance réciproque, l'acceptation et l'estime des tâches mutuelles différentes. C'est sur ces bases que peut se développer la confiance, élément indispensable pour des contacts et une communication réussis et que peuvent aboutir des coopérations.

Klose/Steffan (2006, 316) ont montré que les deux parties aussi bien les représentants de la police que les travailleurs sociaux des projets de supporters, ne sont pas assez informés sur le champ d'action et le travail de l'autre, si bien que les spécificités et les restrictions professionnelles altèrent le processus de communication.

Apparaît ici le principal problème en cas de coopération entre institutions qui reposent sur des principes de droit différents, ici en l'occurrence le principe de légalité (police) et la sécurité juridique (projets de supporters).

Les concepts-cadres pour les projets de supporters et pour les interventions policières tels qu'ils sont définis dans le « Programme national Sport et sécurité » exigent une coopération constructive des institutions chargées du maintien de l'ordre et des institutions du travail social, c'est-à-dire police et projets de supporters. Pour ce faire, cette coopération doit respecter certains critères : pour qu'elle réussisse, une coopération présuppose que les différents intérêts et les principes de droit soient ouvertement clarifiés, que l'on recherche des points communs, respecte les différences et que l'on définisse les compétences de chacun. Dans ce qui suit, nous allons présenter un exemple de coopération entre le projet de supporters de Hanovre et la police pour montrer comment mener à bien cette coopération (voir également Pilz 2010, 55 et suivantes).

4. Dialogue critique « coopération » – l'exemple de Hanovre

Dès le début, le projet de supporters de Hanovre a fait savoir qu'un dialogue constructif avec la police n'était en aucun cas une trahison mais dans l'intérêt d'un travail social réussi et de celui de son public.

En respectant les différents statuts juridiques et les intérêts de l'autre, le dialogue a donné une nouvelle qualité aux relations entre la police et le travail social, qui jusqu'alors étaient marquées par la méfiance et la tension. Ce changement positif correspond tout à fait aux appels de coopération constructive entre les institutions de maintien de l'ordre et des institutions de travail social lancés par le « Programme national Sport et sécurité ». Les fruits de ce dialogue et de la coopération qui en a résulté entre projet de supporters et police ont en outre commencé à modifier le regard des supporters sur la police. Il a même été possible de surmonter la réserve constatée par Klose/Steffan (2006, 303 et suivantes), et encore très répandue, de la part des projets de supporters qui évitent de parler de coopération (avec la police).

Tandis que les représentants de la police ressentent moins d'appréhension à caractériser de coopération les contacts ciblés avec les projets de supporters, ce terme est utilisé de manière différente par chaque discipline et il est encore connoté de manière trop négative pour décrire de manière adéquate la relation de travail entre police et projets de supporters.

Cependant, on constate un grand nombre de contacts entre personnes lors de telle ou telle occasion, qui dans l'ensemble attestent d'une capacité à la rencontre. Ces réserves émises vis-à-vis des représentants de l'autre groupe, et dont l'étendue est différente en fonction des projets, des contenus et des collaborateurs, sont principalement dues à un manque profond d'information concernant les missions, les objectifs et les conditions-cadres de l'autre groupe professionnel.

Pour pallier cela, il est important de faire avancer l'institutionnalisation du dialogue et de la coopération entre les projets de supporters et la police sur la base des recommandations formulées par Klose/Steffan (2006).

Actuellement et pour l'avenir, au-delà des nettes améliorations de la relation entre police et projets de supporters, il y a encore fort à faire dans le rapprochement coopératif et le dialogue entre les deux parties. Klose/Steffan (2006, 317 et suivantes) résumant de manière très juste les approches permettant d'élaborer une directive qui structurerait la communication entre la police et les projets de supporters sur la base des expériences variées et plurielles de rencontre entre police et travailleurs sociaux :

- Maintenir la diversité et garantir la continuité ;
- Accepter les différences et encourager les points communs ;
- Poser des limites et mettre en avant les possibilités ;
- Clarifier les structures et créer des obligations ;
- Apprendre des expériences vécues et garantir la qualité.

On pourrait également envisager, sous la forme d'un contrat de management des formes de coopération entre projets de supporters et police que les deux parties s'engagent à respecter.

Afin de montrer comment un rapprochement dialogique et coopératif peut avoir lieu et comment peut progresser l'institutionnalisation du dialogue et de la coopération entre projets de supporters et supporters, voici quelques exemples issus de la mise au jour de préjugés réciproques et de la lutte contre ces derniers.

5. Préférer la communication à la confrontation

Dès 1988, le rapport «Culture de fans et comportements de supporters » (*Fankultur und Fanverhalten*) a montré la distance qui s'est établie entre les supporters et la police (Bruder/Göbbel/Hahn/Löffelholz/Pilz 1988, 11-52). Une distance qui semblait encore plus marquée de la part des supporters. Une enquête anonyme réalisée auprès de 28 fonctionnaires de police responsables des supporters et menée par le chef d'intervention de Hanovre a montré que le rapport entre supporters et police est très ambivalent : seulement 11 % des fonctionnaires interrogés déclarent qu'il est possible de dialoguer avec les supporters ; 63 % sont d'avis que ceci n'est possible que dans de rares cas et 26 % pensent que le dialogue est impossible. En outre, 79 % des fonctionnaires interrogés sont d'avis que les supporters éprouvent de l'antipathie à leur égard, 50 % que les supporters sont agressifs envers eux, 10 % désintéressés et seulement 7 % que les supporters sont sympathiques avec eux.

Les préjugés qui se cachent derrière ces réponses n'ont pas diminué avec les années, du moins du côté des ultras, comme le montre l'étude « Le milieu ultra en Allemagne » (*Ultraszene in Deutschland*) (Pilz/Wölki 2006), mais se sont au contraire accentués. Lors de situations conflictuelles, cela peut provoquer l'accélération de dangereux processus d'escalade et de solidarisation ; la présence de la police dans les tribunes devient pesante sur le plan émotionnel et affectif.

Dans un sondage de 230 ultras issus de 21 groupements différents, 84,3 % des personnes interrogées admettent avoir un mauvais rapport à la police. 68,6 % des ultras refusent une coopération avec la police. 87,5 % étaient d'avis que pendant les matchs extérieurs, la police les traite de manière très humiliante, 75,3 % que la police a un comportement agressif lors des matches extérieurs, par contre seuls 25,3 % des ultras

interrogés pensent que la police est agressive lors des matches à domicile. Lors d'une enquête réalisée par le portail d'informations allemand Stadionwelt (10/2005, 30) à laquelle 5376 supporters ont participé, la relation entre supporters et policiers s'est vu attribuer la note moyenne 4,69 donc une note médiocre. Près de 73 % de tous les supporters interrogés considèrent que les mesures contre la violence dans le football sont « exagérées, démesurées ».

La relation actuelle entre supporters et police est donc extrêmement tendue comme le confirment dans des interviews, indépendamment les uns des autres, des travailleurs sociaux impliqués dans des projets de supporters, des représentants de la police et des ultras.

Ultras : « Nous n'avons jamais autant éprouvé de haine pour la police que maintenant. Alors qu'avant, on pouvait encore engager le dialogue avec eux, ça n'est plus possible aujourd'hui. En ce moment, nous constatons auprès des supporters actifs un incroyable refus de la police, mais aussi de la haine. En outre, l'ambiance en général est devenue plus agressive. [...] Le climat social s'est durci. Les supporters se plaignent de < présence martiale et arrogance distante > de la police et se posent la question de la < proportionnalité des réactions > et de < pouvoir d'appréciation correct >. »

Fonctionnaire connaissant le milieu: « Les ultras ne nous adressent même plus la parole. Les anciens ont même interdit aux plus jeunes de nous parler. »

Le football semble constituer une plateforme propice pour produire et renforcer des préjugés sur l' « ennemi » car c'est l'un des sports d'équipe le plus marqué par les contraires binaires et les adversaires. Identifier un « ennemi » permet de définir le groupe et de créer une identité de groupe en se démarquant de l'adversaire, selon le principe du « nous » contre « vous ». Ce schéma construit autour d'un ennemi pose de graves problèmes : la solidarité et l'identité de groupe ne sont pas fondées sur une base positive, cela nourrit la violence et le passage à l'acte s'en trouve facilité.

Les attaques envers les adversaires sont tolérées par le groupe, voire même multipliées par l'effet de groupe, et déclenchent des processus de solidarisation. Ces effets de solidarisation apparaissent en outre parce que les mesures de police, même lorsqu'elles constituent une réaction appropriée et qu'elles sont nécessaires, ne sont pas comprises par les fans qui

ne les trouvent pas assez transparentes.

Dans ce contexte, le modèle de courbe en S de l'antiviolence que développe Neidhardt (1989) apporte un certain éclairage (voir figure 1). Dans ce schéma, Neidhardt montre que les problèmes rencontrés lors du choix de réaction à la violence sont avant tout des « problèmes d'équilibrage » qui peuvent être résolus par un « dosage proportionnel », que l'on ne peut atteindre et stabiliser « que lorsqu'il existe des tolérances de violence des deux côtés. La police doit également disposer de marges de manœuvre, garanties par la loi, pour pouvoir tenir compte d'opportunités qui permettent ces tolérances de la violence. » D'autre part, les supporters doivent également savoir et accepter qu'il existe du côté de l'Etat la répression légitime et la répression nécessaire. « Celle-ci est légitime tant qu'elle reste appropriée. Et elle est nécessaire parce sans l'intervention de la police, un certain niveau de civilisation ne serait plus garanti. »

Si ces hypothèses de Neidhardt sont justes, les mesures de désescalade et de prévention de la violence présupposent les conditions suivantes : les parties en conflit connaissent les règles du jeu de leur vis-à-vis (communication) ; la police est informée des causes et mécanismes de la propension à la violence, des objectifs et contenus de la culture des supporters, de leurs codes et de leurs comportements (empathie), et inversement, les supporters sont informés des nécessités et des objectifs de l'action policière. Cette nécessité du dialogue, de l'échange, entre la police et le travail social avec les supporters dans l'espace d'intersection des efforts faits pour prévenir la violence est justifiée par le principe sociologique selon lequel « l'action d'une personne n'est pas déterminée par la situation dans laquelle il se trouve, mais par sa définition de la situation ». Rapporté à la situation supporters-policiers, il en résulte ceci : plus je suis au courant des possibilités, des contraintes et des raisons de celle-ci de mon vis-à-vis, et plus je suis à même de juger de manière appropriée son comportement et d'y réagir de manière adaptée. Parallèlement, les supporters doivent accepter que la police, intervienne, selon eux avec violence, dans certaines situations, et il peut arriver que de manière non intentionnelle, des personnes extérieures et non concernées soient touchées par les mesures d'intervention.

Mais la police doit également accepter de ne pas intervenir en groupe compact dans les tribunes pour chaque jet de boule de neige ou de go-belet. Dès que les limites de l'acceptable sont dépassées, une intervention adéquate de la police est non seulement légitime, mais également expressément recommandée. Cependant, après, elle doit aussi définir et

analyser chaque nouvelle situation. Si elle a recours à chaque fois à une intervention massive, les conflits entre supporters et policiers risquent de s'envenimer.

Dans le schéma de courbe en S, cette phase est décrite comme un état intermédiaire entre le point de civilisation et le point d'escalade, une phase dans laquelle nous semblons actuellement nous trouver dans la relation entre les supporters et la police.

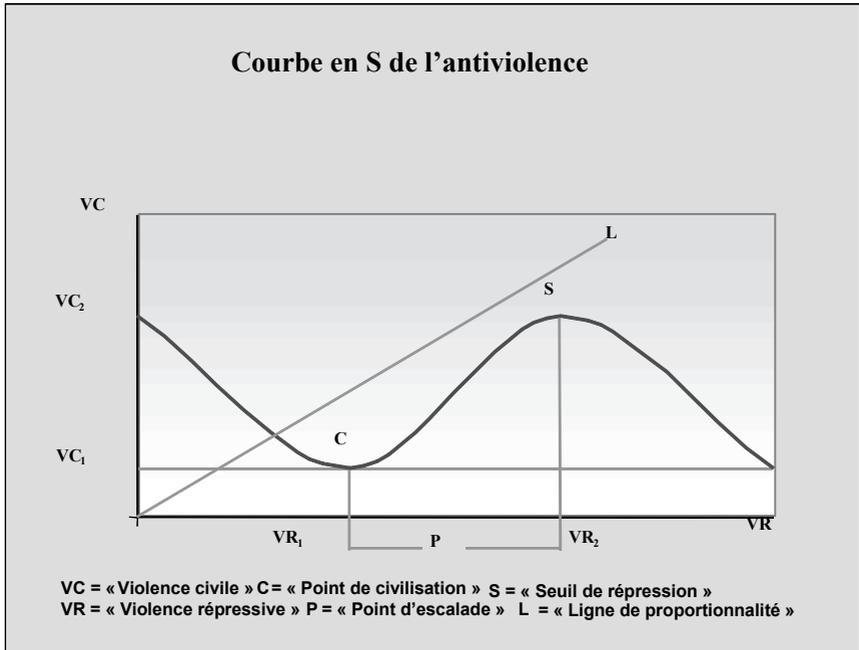


Figure 1 : Schéma de la courbe en S de l'antiviolence selon Neidhardt (1989)

Neidhardt (1989, 95 et suivante) écrit :

« Lorsque l'État emploie des moyens de répression, et lorsque celle-ci est faiblement dosée, on assiste à un recul de la violence civile jusqu'au < point de civilisation > C parce les coûts de l'usage de la violence augmentent sans qu'à ce niveau de répression, elle n'entraîne une indignation qui pourrait réveiller une volonté durable et collective de résistance. L'indignation ne résulte pas de la répression en soi, et n'est

donc pas directement quantifiable. L'indignation n'apparaît qu'à partir du moment où une répression donnée est perçue et jugée comme disproportionnée. Est considérée comme juste une répression qui ne dépasse pas nettement la violence civile, c'est-à-dire lorsque le quotient VR/VC est à peu près égal à 1. Il en ressort une < ligne de proportionnalité > qui monte à un angle de 45 degrés. Voici ce qu'il en résulte : la courbe de la violence, qui au début est en baisse, marque un tournant à proximité de son intersection avec la ligne de proportionnalité. À partir de ce point, la probabilité d'une escalade de la violence augmente, et ce, au fur et à mesure que le degré de répression s'éloigne de la ligne de proportionnalité. »

6. Les ateliers d'avenir – un moyen de venir à bout des préjugés entre supporters et police

Lors de deux ateliers d'avenir que nous avons menés en 2009 en coopération avec la Fondation Daniel Nivel et en 2010 au niveau régional avec le ministère de l'Intérieur de Basse-Saxe, les supporters et la police se sont rencontrés dans le but de lutter contre les préjugés mutuels. Les ateliers d'avenir se déroulent en trois phases. Dans la première, la **phase de critique**, les participants devaient exprimer ouvertement ce qui leur déplaît chez l'autre (ici la police ou les supporters), ce qu'ils ont à critiquer, ce qui les dérange, ce qu'ils considèrent comme insatisfaisant, de quoi ils ont peur, ils peuvent citer les expériences négatives dont ils ont été témoins lors de la relation police et supporters dans le contexte footballistique. Une fois que ces points de critique ont été collectés, s'ensuit une deuxième phase, la **phase créative**, dans laquelle ils sont formulés de manière constructive.

En tenant compte de chaque critique, on formule des souhaits et des espoirs, on évoque comment on pourrait résoudre un problème ou modifier la situation. Selon le principe du « tout est permis, tout est faisable » (afin d'éviter que chacun se dise intérieurement que tout n'est pas faisable).

On formule alors des propositions, sciemment utopiques ou apparemment utopiques, pour résoudre des problèmes, détruire les préjugés et esquisser les relations souhaitées entre supporters et police.

Dans la troisième phase, la **phase de réalisation**, on revient à la réalité. Il s'agit alors de transposer les propositions utopiques de manière constructive dans la pratique quotidienne. Qu'est-ce qui doit être fait concrètement, par où doit-on commencer ? Qui peut nous apporter son

soutien ? Où et quand le projet doit-il commencer ? Un plan provisoire et des étapes concrètes de mise en œuvre sont élaborés.

Lors de la phase de critique, il a été intéressant de remarquer qu'aussi bien les supporters que les policiers se sont reprochés mutuellement un manque de respect, une généralisation concernant les comportements déviants, un manque de responsabilité individuelle, de compréhension et d'empathie, mais surtout un manque de dialogue, et donc de communication. Tout ce que la police reprochait aux supporters, les supporters le reprochaient aux policiers. Une base merveilleuse pour une communication fructueuse. Les thèmes importants tournent donc autour du respect mutuel, de la communication et de l'empathie. Les ateliers d'avenir ont nettement montré que le mutisme, qui domine à de nombreux niveaux entre les deux parties, peut être surmonté si l'on crée des espaces pour cela et que l'on est prêt à aller vers l'autre sans œillères ni préjugés. Mais ces ateliers ont avant tout montré que nous n'avons besoin ni de lois plus strictes ni de plus de policiers lors des matches de football, mais de plus de transparence et surtout de plus de communication, comme l'attestent les déclarations de participants de l'atelier d'avenir organisé en Basse-Saxe entre supporters et police :

Policier: « Pour nous, c'était très intéressant de se retrouver ici ensemble, dans cette constellation. Cela nous a fait avancer de plusieurs années. »

Supporter : « Je suis vraiment satisfait et enthousiasmé par cet atelier d'avenir. Ça nous a enfin permis de mieux connaître la partie adverse. Les approches étaient les bonnes. Même si ce ne sera pas une tâche facile pour nous de faire passer ces résultats auprès des groupes de supporters. »

Malgré l'euphorie, cette déclaration met en lumière un aspect important dont il faut tenir compte concernant les attentes de dialogue entre police, projets de supporters et supporters. Les réserves en partie massives des supporters vis-à-vis de la police, qui sont parfois le résultat de mauvaises expériences, contribuent à ce que les supporters observent les tentatives de dialogue et la communication avec la police d'un mauvais œil. Et effectivement, comme ce supporter le dit, il est parfois difficile de transmettre l'envie de dialogue avec la police au sein des supporters. Pour cela, un processus très délicat de rapprochement est requis. Dans ce cadre, la police a la tâche plus facile étant donné que le dialogue et la communication appartiennent aux fondements de la profession. Il n'empêche que la police

a encore un grand besoin d'information et de dialogue, comme l'attestent les propos suivants :

Policier allemand : « *Je souhaiterais en savoir plus encore sur le mouvement ultra. J'ai trouvé les aspects positifs de cette culture très intéressants.* »

Représentant de la police fédérale allemande : « *Certaines théories ont été confirmées, mais d'autres contredites. Je souhaiterais approfondir la discussion pour en apprendre plus. J'espère en avoir encore l'occasion à l'avenir.* »

Chef d'intervention de la police : « *Extrêmement intéressant ! Nous avons œuvré ensemble pour mieux comprendre l'autre. J'ai appris que le sport en soi n'est pas le plus important. Pour les supporters et les ultras, le monde du football est fait de bien plus encore.* »

Représentant des supporters : « *J'ai maintenant de plus amples informations qui expliquent pourquoi la police réagit de telle ou de telle façon. J'ai appris qu'on peut communiquer avec la police, il suffit de le vouloir !* »

Ultra : « *J'ai été positivement surpris. Au début, j'étais très sceptique parce que chez nous, jusqu'à maintenant, il n'y avait presque aucune communication avec la police. Ici, on a pu discuter avec 15 policiers.* »

Les ateliers d'avenir ont montré qu'un dialogue entre policiers et supporters est possible et qu'il contribue à venir à bout des préjugés, à développer en commun des moyens d'amélioration de la sécurité dans le monde du football et à les mettre en œuvre (voir : Piliz/Wölki-Schumacher 2009 ; Meingast 2011, 112 et suivantes).

7. Mesures pour la déconstruction des préjugés, et pour la création de plus de transparence et de communication

7.1 Gestion de conflits par la police lors des matches de Bundesliga

L'exemple de l'intervention de managers de conflits lors de matches de football montre comment communication et transparence de l'action de la police peuvent avoir un effet de désescalade même lors de matches « à

risque » et permettre de déployer moins de représentants de forces de l'ordre. Il s'agit ici d'un projet initié par la direction de la police de Hanovre et la direction centrale de la police pendant la saison 2007/2008 de la Bundesliga ; il est né de longues années d'une étroite coopération basée sur la confiance entre la police, les projets de supporters et de chercheurs.

Etant donné que les supporters ont en partie de forts préjugés sur la police et que lors des déplacements à l'extérieur, l'intervention policière mène plutôt à l'escalade qu'à la désescalade ainsi qu'à des processus de solidarisation (les supporters sont déjà sous tension suite aux longs trajets), la police de Hanovre a établi le contact avec les groupes de supporters arrivants, les accompagnateurs et les membres des projets de supporters ; pour ce faire, elle a collaboré avec les représentants de supporters et les membres des projets de supporters de l'équipe à domicile ; de plus, elle a mis en place les mesures nécessaires de séparation des supporters en accord avec les supporters et les groupes de supporters

Environ une semaine avant le match, la police de Hanovre a pris contact avec les associations de supporters en déplacement pour leur demander de participer au maintien de la sécurité le jour du match.

Le contact direct entre des membres des projets de supporters, du représentant des fans des visiteurs et la direction de la police afin d'échanger les différentes possibilités de se joindre le jour du match permet de communiquer et de coopérer concrètement au moment de l'arrivée et du départ des supporters. Des offres sont faites aux supporters en déplacement : autorisations spéciales élargissant les possibilités de soutien à l'équipe et de chorégraphie dans la tribune des visiteurs, autorisations pour certaines chorégraphies, ouverture du stade plus tôt, pour empêcher que les supporters qui arrivent par les trains réguliers et qui sont sur place trop tôt ne se retrouvent devant les portes fermées du stade. Solutions adaptées pour l'accès au stade, formations des stadiers et professionnalisme ciblé au sens d'une orientation client bien pensée (avec des mesures pratiques, comme par exemple l'installation de casiers à l'extérieur du stade pour permettre de déposer à un endroit central les sacs à dos et autres objets interdits dans le stade, tout en respectant le principe de séparation des supporters) sont autant d'étapes d'une évolution des procédures favorisant le bien-être des supporters (cf. direction de la police de Hanovre 2008).

Au lieu d'imposer directement un accompagnement par la police, on mise dans un premier temps sur la coopération dans l'organisation des trajets jusqu'au lieu du match ainsi que des arrivées et des départs du stade. La mission concrète du manager de conflits est d'accompagner les suppor-

ters extérieurs depuis leur arrivée à Hanovre, leur séjour aux abords du stade et dans le stade jusqu'à leur départ après la rencontre. Ce faisant, les managers de conflits doivent signaler en premier lieu l'ouverture au dialogue de la police et soutenir la séparation des supporters rivaux en bonne et due forme lors des arrivées et départs du stade.

Initialement, les managers de conflits (deux groupes de deux personnes) étaient issus du pool de gestion des conflits placé sous la responsabilité du service socio-pédagogique de la police. Ces fonctionnaires possédaient certes une grande expérience dans la gestion de conflits qu'ils avaient accumulée au cours d'interventions dans d'autres cadres. Cependant, ils manquaient d'expérience dans le domaine du football.

En connaissance de cause, il fut organisé avant chaque intervention des réunions d'informations auxquelles participaient aussi les membres des projets de supporters et lors desquelles les déroulements des interventions en stade, les attentes et les problèmes récurrents étaient présentés en détails, mais aussi les modes de comportement et les codex des différentes cultures de supporters. À l'issue de la phase pilote qui fut une réussite, seuls des fonctionnaires de police spécialement formés pour les interventions dans des manifestations de football furent envoyés dans les stades.

Les managers de conflits ont également pour mission de communiquer toute intervention nécessaire de la police dans le milieu des supporters, pour donner aux supporters la possibilité de régler seuls le problème, et lorsque l'autorégulation ne fonctionne pas, pour les informer à temps des raisons de l'intervention et de son type. Les fans peuvent ainsi se faire une idée objective de l'adéquation de l'intervention, cela empêche les processus de solidarisation et le renforcement des préjugés.

L'intervention des managers de conflits est à chaque fois annoncée par un communiqué à l'association en déplacement et à son projet de supporters, ainsi que par une publication sur Internet.

Parallèlement, les supporters ont la possibilité de donner leur avis sur l'intervention de la police et sur la gestion des conflits. L'enquête se fait sur Internet. De cette manière, tout de suite après la rencontre, les supporters sont questionnés sur leurs expériences et leurs impressions. Le questionnaire comporte huit questions ouvertes ainsi qu'un encadré pour les remarques personnelles.

Les réactions des supporters, des accompagnateurs et des membres des projets de supporters sur la manière de gérer les conflits par la police sont principalement positives : une écrasante majorité des personnes interrogées se dit convaincue que le travail des managers de conflits améliore le

dialogue entre supporters et police. Les appréciations positives concernant le manager de conflits sont encore plus unanimes auprès des supporters qui ont vu le manager de conflits en action que chez les supporters qui ne l'ont pas directement observé en pleine intervention (cf. Tableau 1).

Sondage Internet mené auprès des supporters venus de l'extérieur concernant l'intervention des managers de conflit de la police lors de matches à risque à Hanovre

| Pensez-vous que l'intervention de managers de conflits... | Supporters, total Oui, en % | Supporters qui ont directement assisté à l'intervention d'un manager de conflit Oui, en % |
|--|--|--|
| contribue à améliorer le dialogue entre la police et les supporters. | 78,0 | 80,0 |
| augmente l'acceptation des mesures de la police. | 42,0 | 52,0 |
| minimise les malentendus entre police et supporters. | 70,0 | 80,0 |
| améliore le rapport entre la police et les supporters. | 70,0 | 76,0 |
| permet de réduire les conflits entre la police et les supporters. | 69,0 | 76,0 |
| permet d'empêcher ou de réduire les préjugés envers la police. | 45,0 | 60,0 |
| devrait toujours être partie intégrante de l'intervention de la police lors des matches de Bundesliga. | 76,0 | 84,0 |

Tableau 1 : Avis des supporters concernant la gestion des conflits par la police lors des matches se tenant à Hanovre.

Un nombre étonnamment élevé de supporters ont ajouté des remarques personnelles dans le champ réservé à cet effet. Au cours de la phase pilote, par exemple, 84 questionnaires sur un total de 196 ont été renvoyés avec des notes très détaillées. On peut interpréter ces résultats comme indicateur de l'importance accordée par les supporters à l'action de la police lors de rencontres de football, et renvoie à l'importance de la communication et de la coopération entre supporters, projets de suppor-

ters et police. Sur le sujet également, les réactions sont majoritairement positives, comme le montrent ces déclarations de supporters de FC Hansa Rostock à l'issue du match contre Hannover 96 :

« Je n'ai jamais vu une police se tenant aussi en retrait, mais surtout aussi humaine, de toutes ces dernières années en Bundesliga 1 et 2 lors de matches à l'extérieur. On souhaite que ça soit toujours comme ça ! Un grand bravo. Respect et merci pour cette attitude fair-play. »

« Le travail de la police a eu un grand effet de désescalade. Les managers de conflits exercent aussi une fonction de contrôle qui évite les mesures éventuellement inadaptées. Continuez comme ça à Hanovre, et n'encouragez pas la répression. »

« Compliments à la police d'intervention qui était sur place pendant le match Hannover 96 – FC Hansa Rostock : elle était présente mais a su se tenir en arrière-plan. »

Ces réactions proviennent entre autres de supporters qui ont de forts préjugés envers la police ; elles démontrent que la coopération avec les supporters et les projets de supporters, la transparence des actions, la prise au sérieux et le respect par la police des cultures de fans contribuent à la désescalade et à l'acceptation des mesures de police nécessaires ; cela empêche les processus de solidarisation contre la police, mais lutte aussi contre l'apparition ou l'aggravation des préjugés.

Les supporters de football organisés, comme le prouve ce modèle de gestion de conflits, ne causent que de rares troubles lorsque la communication se fait sur un pied d'égalité et que les forces de la police agissent avec retenue et modération (voir également : Schreiber/Stott/Adang 2012 ; Stott/Schreiber/Adang 2004).

Pour résumer : avec ce modèle de gestion des conflits, la police abandonne la tactique d'encerclement des foules pour préférer le respect des supporters et de leur culture, ainsi que la responsabilisation et les propositions de participation à l'organisation en témoignant et créant la confiance. Pour cela, elle utilise une communication ciblée qui a lieu en amont de la journée de match, elle crée la transparence sur les mesures policières, signale son ouverture au dialogue, propose la discussion en cas de conflits, reste joignable à tout moment et cherche à établir un contact mutuel pendant et même après le match.

7.2 Facebook – une nouvelle chance de communication et d’information directes pour les supporters

La direction de la police de Hanovre est allée encore plus loin pour améliorer la communication entre la police et les supporters en s’adressant directement aux supporters via le réseau social lors du match d’Europa League Hannover 96 – FC Bruges. Les informations ont été postées en deux langues afin de communiquer directement avec les visiteurs venus de Belgique. Comme environ 700 supporters à risque étaient attendus lors de ce match, la police s’est servie de Facebook pour informer les spectateurs venant assister au match de manière actualisée et transparente sur la situation de la police et les mesures prises ; grâce à cette communication ouverte sur Facebook la police a contribué à la prévention de la violence et des conflits ainsi qu’à un déroulement pacifique et sans encombre du match de Hanovre. En misant sur l’ouverture et la communication, la police est allée à la rencontre des supporters et a pu empêcher la fabrication de mythes. Cela a également permis de sensibiliser aux mesures de la police, mais aussi d’améliorer la compréhension et de mettre court aux informations erronées mises en circulation par les supporters eux-mêmes sur les réseaux sociaux. Les utilisateurs Facebook pouvaient se rendre directement sur la page et devenir « fan » en cliquant sur « J’aime ». Ils recevaient alors tous les posts en temps réel sur leur ordinateur ou smartphone. Pour ceux qui n’utilisaient pas ou ne souhaitaient pas utiliser Facebook, les informations étaient également disponibles sur le site Internet. Il a même été décidé de transformer ce projet pilote en un programme national Inspirée d’applications de sport et d’information connues, cette plateforme d’informations sera développée pour proposer aux supporters actifs des informations standards utiles ou nécessaires concernant les déplacements lors de matches extérieurs, par exemple :

- Informations concernant l’arrivée dans la ville d’accueil du match avec différents moyens de transport
- Organisation des possibilités de repas et de collecte des déchets
- Autorisations du club
- Informations de la police concernant les moyens d’intervention déployés
- Informations concernant le déroulement de la journée de match données par les clubs de chaque équipe, les projets de supporters, la police nationale pour le trajet et de la police locale sur place.

De plus, un moyen de communiquer en ligne sera garanti depuis le départ du lieu d'origine jusqu'au retour.

8. Perspectives – La clé des mesures préventives c'est le dialogue, ou : la communication est un garant de la sécurité

Dans la version actualisée du « Programme national Sport et sécurité », mais aussi dans le programme adopté à la fois par la DFL (Ligue allemande de football) et la DFB (Fédération allemande de football), certaines mesures répressives ont été élargies (systèmes vidéo améliorés avec circuit de priorité pour la police ; lors de matches à risque, accompagnement des supporters visiteurs par les stadiers et les délégués de la sécurité et des supporters du club jouant à l'extérieur ; obligation de déclaration par les délégués des supporters et de la sécurité pour chaque événement positif et négatif avant, pendant et après les matches sous forme de compte rendu). Mais ces deux programmes mettent avant tout l'accent sur le renouvellement et l'intensification du dialogue entre les fédérations, les clubs et les supporters au sujet de la culture supportériste et footballistique et de la sécurité dans le contexte des matches. À partir de la saison 2013-2014, le dialogue avec les supporters sera inscrit comme obligation dans les statuts de tous les clubs et associations sportives des ligues 1 à 4. Conformément à cette décision, l'alinéa 11 a été ajouté au paragraphe 5 du règlement des licences de la DFL : « Pour remplir les critères personnels et administratifs, il est nécessaire que le candidat déclare par écrit employer tous ses efforts **dans l'objectif d'établir un dialogue ouvert et régulier avec les représentants de son organisation de supporters.** Celui-ci comprend l'échange sur la manière dont toutes les personnes concernées se chargent de développer et de faire respecter les règles de base permettant l'existence d'une culture de supporters positive à l'intérieur et à l'extérieur des stades. » Le dialogue doit être organisé de sorte que l'élaboration de ces règles de base soit faite en commun.

Ce dialogue doit aussi viser l'élaboration commune de règles de bases pour l'exercice d'une culture de fan positive. Il peut aussi porter sur l'emplacement et la taille des zones debout, ce qui est important pour une culture de fan active, mais également sur les détails des procédures d'interdictions de stade, l'utilisation des accessoires de supporters, les conditions organisationnelles adaptées dans le stade (« conditions de séjour »),

ainsi que le sens des responsabilités des clubs et des supporters pour le comportement dans les virages (« code de conduite »). En revanche, le racisme, la violence et les engins pyrotechniques ne peuvent faire l'objet de négociations.

Cette obligation inscrite dans les statuts des associations sous licence concernant le dialogue avec son groupe de supporters actifs constitue une grande opportunité en faveur de la lutte contre les préjugés et les réserves réciproques si ce dialogue est mené dans des conditions d'égalité et avec le degré nécessaire de compréhension et d'empathie. Cette opportunité peut cependant se transformer en boomerang si ce n'est pas le cas². Pour mener à bien ce projet, on pourrait introduire une certification des structures de dialogue en collectant dans un premier temps les formes de dialogue déjà pratiquées dans tel ou tel club.

Ce panel pourrait être proposé aux clubs comme base de travail afin d'abolir peu à peu les animosités. Les représentants des associations concernées, les supporters et clubs de supporters organisés ainsi que les groupes d'ultras pourraient alors développer des projets qu'ils mettraient en œuvre ensemble ; il se développerait une perspective commune visant à lutter contre la constellation « ami/ennemi ».

Pour cela, différents modes de discussion peuvent aider à assouplir le dialogue trop rigide et à garantir des résultats basés sur la volonté de trouver des compromis et sur l'ouverture réciproque.

De tels projets pilotes sont actuellement menés avec succès au sein du club 1. FC Köln.

Appliquer à long terme ce concept de dialogue et de communication n'est pas toujours simple, comme le montre le programme d'action rédigé en commun par le ministère de l'Intérieur de Basse-Saxe et la fédération de football régionale, sur la « Gestion des meneurs de groupes violents dans le contexte du football en Basse-Saxe. La solution proposée en Basse-Saxe est à l'avenir « mettre les meneurs hors-jeu » (pour plus de détails, voir : Pilz/Schütte 2012).

Depuis longtemps déjà, les supporters dénoncent que soit ordonnée à l'énorme quantité de forces policières dans les stades, disposant de marges de manœuvre de plus en plus réduite, une action de plus en plus

² La résiliation le 14 octobre 2015 du dialogue entre les organisations indépendantes de supporters et la Fédération allemande de Football (DFB) a montré à quel point celà est important. Les organisations de supporters regrettent le peu de considération à leur encontre et le l'absence d'une volonté de discussion à la mesure du problème. Elles réclament, avant de reprendre le dialogue dans le cadre de la Commission Prévention, Sécurité et Culture footballistique du DFB, une réforme de la structure du dialogue et de la prise de décision.

répressive ; par conséquent, par manque de possibilité et de demande de différenciations, en amont d'éventuelles situations dangereuses, cette action policière est ressentie comme une agression aux yeux d'un nombre croissant de spectateurs pacifiques. En revanche, les signalements de comportements inappropriés et de bavures de la part de la police n'aboutissent jamais, du fait de l'impossibilité d'identifier les policiers impliqués ou de l'inexistence d'une instance indépendante gérant les plaintes. Tandis que la police se plaint de la pression toujours croissante due à l'aggravation de la situation, les supporters allemands documentent leurs expériences dans des forums tels que « *Les supporters observent la police* ». Les évolutions prennent donc des chemins divergents. Or, en fournissant une estimation de plus en plus problématique de la situation, la police contribue finalement elle-même à l'augmentation de la pression lors des interventions. Les syndicats contribuent à la tension puisque les charges supplémentaires pesant sur la profession font naître des revendications. On constate par conséquent une dégradation de l'image déjà négative de la police, ce qui à son tour favorise les conflits et la violence. La stigmatisation souvent globalisante des « supporters ultras » que l'on déclare violents finit par influencer les actes des supporters. Qui s'étonnera alors que de jeunes hommes trouvent *super* de pouvoir énerver les forces de l'ordre et *faire la course* avec les convois de police en hurlant et en adoptant une « attitude de foule de supporters déchaînés » les week-ends de match ? Les supporters organisés accumulent ainsi des expériences avec la police et testent leurs propres *marges de manœuvre* en allant toujours plus loin, même si ces *marges de manœuvre* consistent uniquement à ne pas se faire attraper. En revanche, ce que les protagonistes de ce *jeu du chat et de la souris* n'apprennent pas, c'est d'assumer ensemble la responsabilité de la sécurité dans les stades.

Le dialogue est une composante fondamentale dans l'amélioration de la sécurité dans le football. Le dialogue est le moyen de rompre le cercle vicieux du renforcement des préjugés et des conflits qui en résultent. En responsabilisant les supporters pour l'amélioration de la sécurité, on allège la tâche de la police dans les stades. Et, dans ces conditions, la police peut plus facilement agir avec réserve et modération. Les supporters profitent alors de libertés et de marges de manœuvre retrouvées, si bien que les deux parties sont gagnantes.

Le dialogue constitue la base permettant d'organiser la sécurité dans le football non pas contre, mais bel et bien avec les supporters.

Mais préférer l'intégration à l'exclusion signifie également ne pas permettre que les supporters se dérobent à leurs responsabilités, mais au

contraire les impliquer dans la structure en les responsabilisant. C'est le devoir et l'objectif de tout travail social destiné à la jeunesse d'accorder à tout jeune son droit à bénéficier d'une assistance – et c'est bien là l'opposé de « mettre hors jeu ».

Depuis plusieurs décennies, les projets de supporters obtiennent de bons résultats précisément parce que les sous-cultures de jeunes sont sujettes à des évolutions problématiques ; il faut donc exploiter toutes les possibilités permettant d'engager une réflexion critique avec les personnes concernées et de développer des alternatives.

En se montrant prêt à plus de discernement, il serait aisé de constater que, lors des dernières années, ce sont précisément des groupes d'ultras qui ont initié et mis en œuvre d'importantes initiatives contre les idées d'extrême droite, le racisme et l'homophobie largement répandues jusque-là.

Et dans de nombreux clubs, ce sont grâce à ces initiatives que les « attrapeurs de rats » de l'extrême droite se sont cassé les dents.

Il serait possible d'énumérer de nombreux autres points positifs permettant de se rapprocher des supporters et de les intégrer dans les mesures nécessaires à l'amélioration de la sécurité. Exclure et « mettre hors jeu » n'est sûrement pas la solution adéquate.

Ceci vaut également au vu des graves attaques récentes commises par des ultras et hooligans et qui laissent envisager le pire en terme de menaces et de barbarie ; elles ont été décrites avec justesse par Heitmeyer (2012) qui parle de la « barbarisation sociale » d'une « société en perte de sécurité ».

Ici aussi, la réponse ne peut et ne doit pas être : toujours plus de police et des lois toujours plus sévères ; il faut au contraire plus de dialogue et de communication, nous devons aussi prendre au sérieux les cultures de supporters et leurs demandes. Cependant, prendre au sérieux ne signifie pas uniquement offrir des possibilités d'épanouissement, mais aussi poser des limites et imposer leur respect, si nécessaire avec l'aide du monopole d'autorité publique. Comme le montrent nos expériences, le dialogue favorise aussi et précisément la sécurité du quotidien des supporters.

Bibliographie

- BRUDER, K.-J./GÖBBEL, N./HAHN, E./LÖFFELHOLZ, M./PILZ, G. A. (1988). « Gutachten Fankultur und Fanverhalten ». Dans : HAHN, E./PILZ, G. A./STOLLENWERK, H. J./WEIS, K. (éds.). *Fanverhalten, Massenmedien und Gewalt im Sport*. Schorndorf, 11-52.
- Deutsche Sportjugend im Deutschen Olympischen Sportbund (éd.) (2012). *Nationales Konzept Sport und Sicherheit*. Frankfurt/M.
- GABRIEL, M. (2010). « Fußballfans sind keine Verbrecher !? Das schwierige Verhältnis zwischen Polizei und Fanprojekten ». Dans : MÖLLER, K. (éd.). *Dasselbe in grün ? Aktuelle Perspektiven auf das Verhältnis von Polizei und Sozialer Arbeit*. Weinheim/München, 47-55.
- HEITMEYER, W. (2012). « Gruppenbezogene Menschenfeindlichkeit (GMF) in einem entsicherten Jahrzehnt ». Dans : HEITMEYER, W. (éd.). *Deutsche Zustände*, Folge 10. Berlin, 15-41.
- HUBER, J. (1983). Dans : KLEFF, M. (réd.). *Jugendprotest im demokratischen Staat. Bericht und Arbeitsmaterialien der Enquetekommission des Deutschen Bundestages*. Bonn, 270.
- KLOSE, A./STEFFAN, W. (2006). « Soziale Arbeit und Polizei im europäischen Kontext der Fanbetreuung ». Dans : PILZ, G. A. et al. *Wandlungen des Zuschauerhaltens im Profifußball*. Schorndorf, 239-319.
- MEINGAST, T. (2011). *Der Zeuge von Lens*. Göttingen, en particulier à partir de 112.
- NEIDHARDT, F. (1989). « Gewalt und Gegengewalt, Steigt die Bereitschaft zu Gewaltaktionen mit zunehmender staatlicher Kontrolle und Repression ? » Dans : HEITMEYER, W./MÖLLER, K./SÜNKER, H. (éds.). *Jugend-Staat-Gewalt. Politische Sozialisation von Jugendlichen, Jugendpolitik und politische Bildung*. Weinheim/München, 223-243.
- PILZ, G. A. (2004). « Gewaltgruppierungen in deutschen Fußballstadien – eine soziologische Betrachtung ». Dans : *die neue Polizei*, 54/01, 14-24.
- PILZ, G. A. (2010). « Gewalt und Gegengewalt. Zur Notwendigkeit von Dialog und Kooperation zwischen Polizei, Fanprojekten und Fans ». Dans : MÖLLER, K. (éd.). *Dasselbe in grün ? Aktuelle Perspektiven auf das Verhältnis von Polizei und Sozialer Arbeit*. Weinheim/München, 56-63.
- PILZ, G. A. (2012). « Von der Fankultur zum Gewalt-Event ». Dans : *Kriminalistik*, 66/4, 203-209.
- PILZ, G. A./SCHÜTTE, M. (2012). *Niedersachsen nimmt Rädelführer ins Visier. Eine kritische Stellungnahme*. Hannover (manuscrit).

- PILZ, G. A./WÖLKI, F. (2006). « Ultraszene in Deutschland ». Dans : PILZ, G. A. et al. *Wandlungen des Zuschauerhaltens im Profifußball*. Schorndorf, 63-223.
- PILZ, G. A./WÖLKI-SCHUMACHER, F. (éd.) (2009). *Deutsch-französische Zukunftswerkstatt der Daniel Nivel Stiftung « Fußballfans und Polizei – Abbau der Feindbilder »* – Documentation de la conférence. Zürich.
- SCHREIBER, M./STOTT, C./ADANG, O. « Die Interaktion zwischen Fans und Ordnungshütern und ihre langfristigen Auswirkungen ». Dans : <http://www.kos-fanprojekte.de/index.php?id=interaktion-fans-ordnungshueter> Consulté pour la dernière fois le : 09/04/2012.
- STEINHILPER, G. (1987). « Kriminalpolitische Aspekte einer wirksameren Bekämpfung der Gewaltkriminalität. Dans : *Beiträge zur Inneren Sicherheit*. Schriften der Hermann-Ehlers-Akademie Nr. 21. Kiel/Bremen, 69-81.
- STOTT, C./SCHREIBER, M./ADANG, O. *Abschlussbericht des ESRC-Projekts zur Untersuchung von Gruppendynamik. Polizeimaßnahmen und < Hooliganismus > bei der Fußball-Europameisterschaft 2004 in Portugal*. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.liv.ac.uk.psychology/staff/CStott/Abschlussbericht_EURO2004.pdf.
- ZENTRALE POLIZEIDIREKTION HANNOVER (2008). *Einsatz von Konfliktmanagern bei Fußballveranstaltungen. Erfahrungsbericht zu einem Projekt der Polizeidirektion Hannover und der Zentralen Polizeidirektion in der Bundesligasaison 2007/2008*. Hannover (manuscrit).
- ZINNECKER, J. (1987). *Jugendkultur 1940-1985*. Opladen.

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
Tél. : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org